

SUPERVISER LE SUIVI DU PROJET DE GARA DJEBILET



P.16

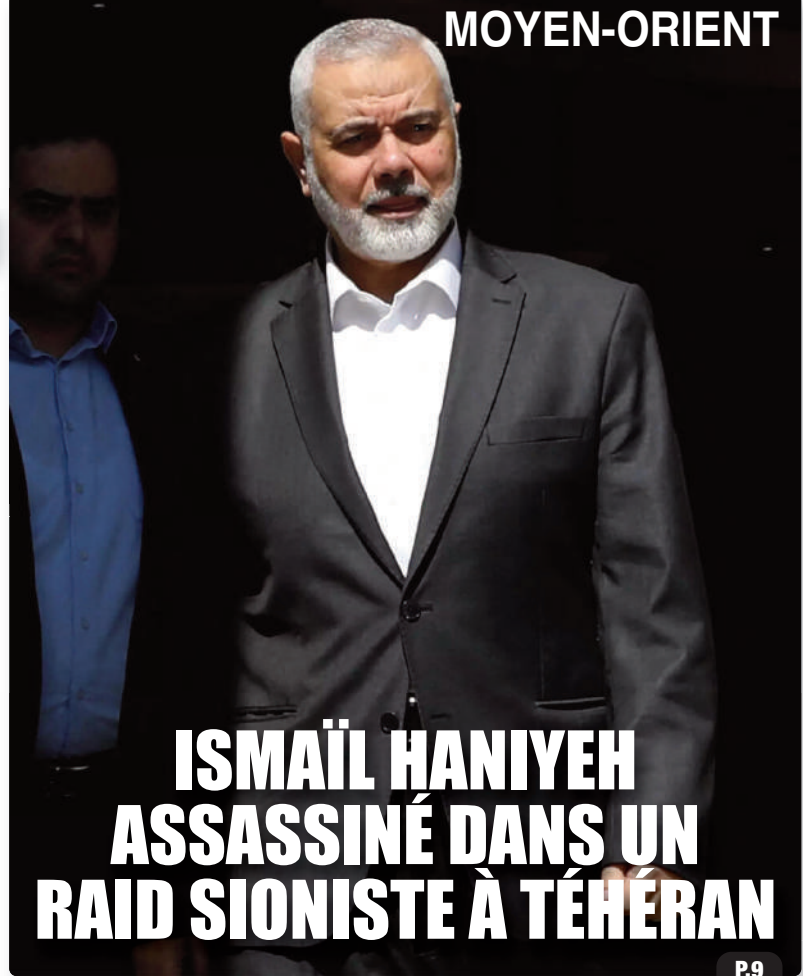
CRÉATION D'UN COMITÉ MULTISECTORIEL

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Jeudi 1^{er} août 2024 - N°: 178 - Prix:10 DA

MOYEN-ORIENT



ISMAÏL HANIYEH ASSASSINÉ DANS UN RAID SIONISTE À TÉHÉRAN

P.9

SOUTIEN DE LA FRANCE AU PRÉTENDU PLAN D'AUTONOMIE MAROCAIN

La classe politique s'indigne



AHMED ATTAF :

"Un cadeau de celui qui ne possède pas à celui qui ne mérite pas"

Plusieurs partis politiques ainsi que l'Assemblée populaire nationale (APN) ont dénoncé le soutien de la France au prétendu plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental, saluant la décision souveraine prise par les hautes autorités du pays de rappeler l'ambassadeur d'Algérie à Paris.

P.3

L'ALGÉRIE CONDAMNE FERMEMENT L'ASSASSINAT D'ISMAÏL HANIYEH

« Un attentat terroriste lâche et abject »



L'Algérie a condamné "fermement" l'assassinat, hier, d'Ismaïl Haniyeh, chef du bureau politique du mouvement de résistance islamique Hamas, dans une frappe sioniste à Téhéran (Iran) en marge de sa participation à la cérémonie d'investiture du nouveau président iranien.

P.2

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

LA LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS ANNONCÉE



P.16

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT MAURITANIEN

LARBAOUI Y PREND PART

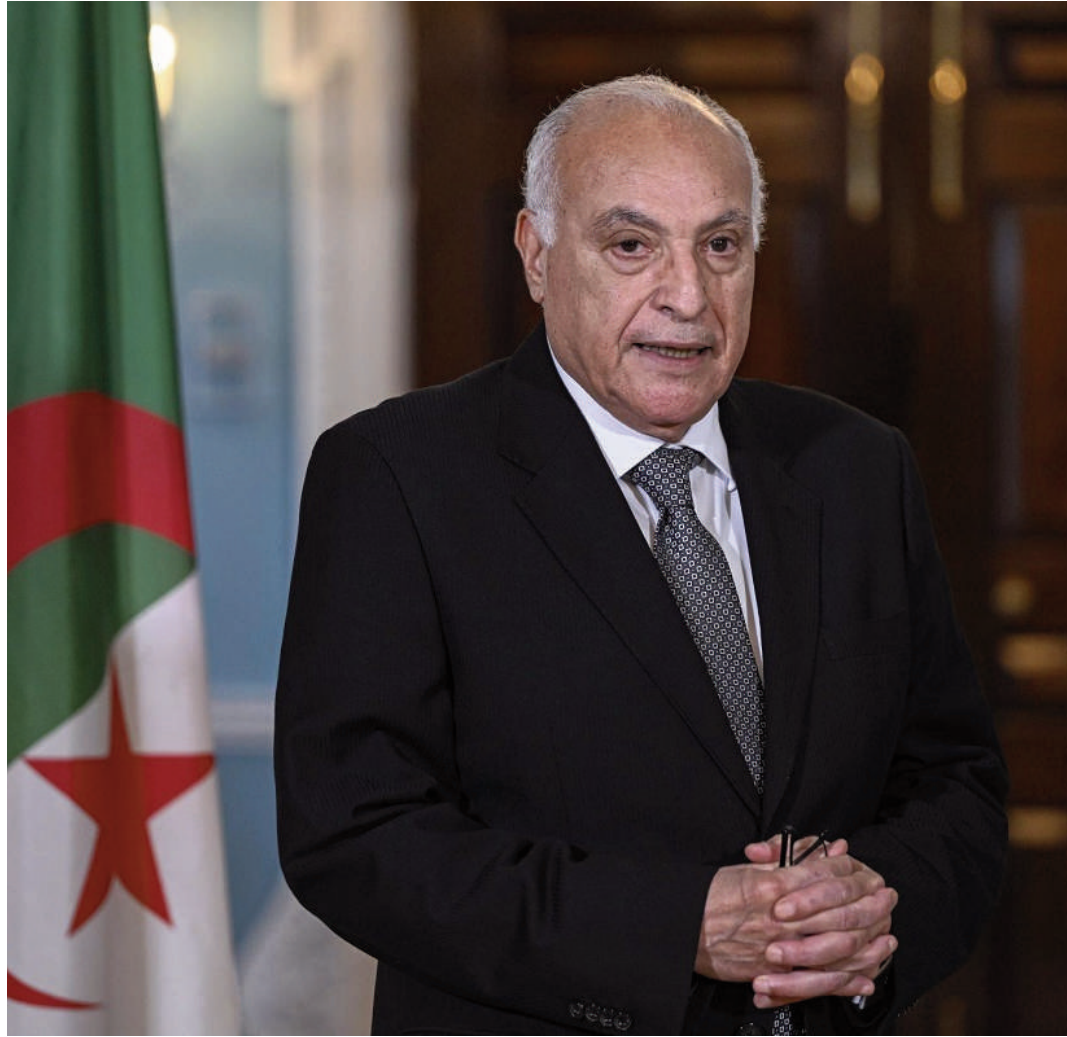
P.16

L'ALGÉRIE CONDAMNE FERMEMENT L'ASSASSINAT D'ISMAÏL HANIYEH

« Un attentat terroriste lâche et abject »

L'Algérie a condamné "fermement" l'assassinat, hier, d'Ismaïl Haniyeh, chef du bureau politique du mouvement de résistance islamique Hamas, dans une frappe sioniste à Téhéran (Iran) en marge de sa participation à la cérémonie d'investiture du nouveau président iranien.

II Nous sommes à un moment extrêmement dangereux et face à un tournant tragique suite à l'assassinat, à Téhéran, du chef du bureau politique du mouvement Hamas, Ismaïl Haniyeh. Nous condamnons fermement cet attentat terroriste lâche et abject commis par les forces d'occupation sionistes, qui continuent de fouler aux pieds les règles humanitaires, juridiques, politiques et morales les plus élémentaires", a dit le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, lors d'une conférence de presse au siège du ministère. "C'est la politique de la terre brûlée érigée par l'entité sioniste en plan et stratégie reposant sur l'escalade tous azimuts : Gaza, Cisjordanie, Yémen, Liban, Syrie et Iran", a-t-il ajouté. Par cette politique de la terre brûlée, l'entité sioniste a voulu "plonger la région tout entière dans une spirale de guerres dont le seul bénéficiaire est l'occupant sioniste au détriment de la sécurité, de la stabilité et de la paix régionales", a estimé le ministre des Affaires étrangères. En cette douloureuse circonstance, M. Attaf a "présenté ses sincères condoléances au peuple palestinien frère, l'assurant de sa compassion et de celle de l'ensemble du peuple algérien dans cette épreuve".



Décès de l'ancien ministre des Finances Abdelkrim Harchaoui
Le président Tebboune présente ses condoléances



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses sincères condoléances suite au décès de l'ancien ministre des Finances, Abdelkrim Harchaoui, assurant la famille du défunt de sa profonde compassion. "C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris la nouvelle du décès de l'ancien ministre des Finances, Abdelkrim Harchaoui", lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, le président de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, l'assurant de sa profonde compassion et "prie Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens. +A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons+".

ASSASSINAT DU CHEF DU BUREAU POLITIQUE DU HAMAS

Avalanche de condamnations internationales

L'assassinat d'Ismaïl Haniyeh par l'entité sioniste a suscité une vague de condamnations internationales. Le président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, a fermement condamné l'assassinat hier matin du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, dans une frappe sioniste à Téhéran en Iran, le qualifiant d'"acte lâche" et d'"évolution dangereuse", a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa. Le président Abbas, cité par Wafa, a appelé les Palestiniens à l'"unité, la patience et à la fermeté" face à l'occupation. Wafa, citant un communiqué du Hamas, avait annoncé auparavant qu'Ismaïl Haniyeh "est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran". "(Notre) frère, Ismaïl Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président" iranien Massoud Pezeshkian, avait écrit dans un communiqué le Hamas.

Le Qatar dénonce un crime odieux

De son côté, le Qatar a condamné mercredi l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran, y voyant un "crime odieux" et mis en garde contre une "escalade dangereuse" dans la région. Le Qatar, qui accueille la direction politique du Hamas, dont faisait partie Haniyeh, a estimé que cet assassinat constituait "une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire", selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Cet assassinat et le comportement imprudent (de l'entité sioniste), qui ne cessent de prendre pour cible des civils à Gaza, conduiront la



région vers le chaos et compromettront les chances de paix", a ajouté le ministère. Il a réaffirmé "la position ferme de l'Etat du Qatar, qui rejette la violence, le terrorisme et les actes criminels, y compris les assassinats politiques, quels qu'en soient les motifs et les raisons".

L'OCI condamne dans les termes les plus fermes

Pour sa part, l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a condamné "dans les termes les plus fermes" l'assassinat du chef du Bureau politique du mouvement de résistance islamique Hamas, Ismaïl Haniyeh, lors d'un raid sioniste dans la capitale iranienne, Téhéran. Dans un communiqué, l'Organisation a exprimé ses profondes condoléances aux dirigeants et au peuple palestiniens, tenant l'entité sioniste pour responsable de cet "acte criminel et de cette escalade dangereuse qui représente une extension des meurtres quotidiens commis contre le

peuple palestinien, en violation flagrante de toutes les règles et normes internationales". L'OCI a également réaffirmé sa position ferme de soutien au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour obtenir ses droits nationaux inaliénables au retour, à la liberté, à l'indépendance et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant aux frontières du 4 juin 1967 avec Al-Quds Al-Sharif comme capitale.

La Russie dénonce "l'assassinat politique inacceptable"

Aussi, la Russie a dénoncé mercredi l'"assassinat politique inacceptable" du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran. "C'est un assassinat politique tout à fait inacceptable, et cela va aboutir à une escalade ultérieure des tensions", a déclaré un vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, à l'agence de

presse publique RIA Novosti. "Tout cela est très mauvais", a-t-il ajouté. Pour sa part, Konstantin Kossatchev, vice-président du Conseil de la Fédération (chambre haute du Parlement russe), a souligné sur Telegram que "le temps le plus difficile des confrontations commence pour la région", en soutenant que "l'entité sioniste en sera responsable". Le chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh est tombé en martyr dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président" iranien Massoud Pezeshkian.

La Chine condamne et fait part de sa préoccupation

La Chine a également condamné l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste contre son lieu de résidence à Téhéran en Iran. "Nous sommes très préoccupés par cet incident, nous nous opposons vigoureusement et condamnons cet assassinat", a déclaré un porte-parole de la diplomatie chinoise, Lin Jian. Pékin "craint que cet incident ne conduise à une nouvelle déstabilisation de la situation régionale", a ajouté le porte-parole interrogé lors d'un point de presse régulier. L'agence de presse palestinienne Wafa, citant un communiqué du Hamas, avait annoncé auparavant qu'Ismaïl Haniyeh "est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran". "(Notre) frère, Ismaïl Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président" iranien Massoud Pezeshkian, avait écrit dans un communiqué le Hamas.

SOUTIEN DE LA FRANCE AU PRÉTENDU PLAN D'AUTONOMIE MAROCAIN

La classe politique s'indigne

Plusieurs partis politiques ainsi que l'Assemblée populaire nationale (APN) ont dénoncé le soutien de la France au prétendu plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental, saluant la décision souveraine prise par les hautes autorités du pays de rappeler l'ambassadeur d'Algérie à Paris.

Le parti du Front de libération nationale (FLN), a affirmé, mardi dernier, dans un communiqué, son soutien absolu à la décision souveraine prise par les hautes autorités du pays, de rappeler l'ambassadeur d'Algérie à Paris, suite à la reconnaissance par la France, du plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc. Le parti du FLN a considéré que cette décision "se veut une réponse directe et appropriée à la démarche dangereuse, irresponsable et irréfléchie, du Gouvernement français, en reconnaissant le plan dit +autonomie du Sahara occidental dans le cadre de la souveraineté marocaine". "Par cette décision motivée par des calculs politiques douteux et soutenant l'Etat d'occupation marocain, la France réaffirme encore une fois, qu'elle est otage de son complexe colonial en tentant d'ignorer les vérités historiques et les droits des peuples à la liberté", a-t-il ajouté. Le parti a affirmé que le conflit au Sahara Occidental était "une question de décolonisation qui ne peut être résolue que dans le cadre de ce que décidera le peuple sahraoui non déplaisant aux puissances coloniales, anciennes et nouvelles, qui s'allient aujourd'hui pour opprimer les peuples". La dernière décision française "ne contribue nullement à la réunion des conditions à même de régler pacifiquement la cause sahraouie, d'autant qu'elle n'aide pas dans la recherche d'une solution pacifique à la question sahraouie". Cette position reflète "une contradiction flagrante de cet Etat qui prétend défendre les droits de l'Homme et la démocratie, alors qu'il n'hésite pas à violer toutes les chartes et les us internationaux, en violation claire de la légalité internationale,



avec un déni flagrant du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", ajoute la même source. De son côté, le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a fait part, mardi dernier, dans un communiqué, de son soutien à la décision "souveraine et responsable" prise par l'Algérie, qui a rappelé son ambassadeur à Paris, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc. Le RND a souligné "soutenir et appuyer la décision prise

par l'Algérie de rappeler l'ambassadeur algérien en France", qualifiant cette décision de "souveraine, responsable et appropriée", laquelle "intervient en réponse à la décision irresponsable de l'Etat français reconnaissant le plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc". "Il s'agit d'une faute grave et d'une violation flagrante de l'ensemble des chartes et des us internationaux, étant donné que la cause sahraouie est inscrite à la quatrième commission de l'ONU comme une

question de décolonisation", a estimé le parti. Ce comportement ne fait que "dévoiler, encore une fois, la doctrine colonialiste enracinée chez le décideur français qui va de pair avec la visée colonialiste du régime du makhzen. Il s'agit d'une tradition consacrée par les puissances coloniales qui se soutiennent mutuellement", poursuit le RND. Le RND a rappelé que la

France "doit respecter sa qualité de membre permanent au Conseil de sécurité y compris les responsabilités légales et morales qui lui incombent pour garantir la sécurité et la stabilité dans le monde, et permettre, ainsi, aux peuples d'exercer leur droit à l'autodétermination, comme le prévoit la Charte des Nations unies".

R. N.

L'APN dénonce le soutien français au plan colonial marocain

L'Assemblée populaire nationale (APN) a dénoncé, hier, dans un communiqué, le soutien du Gouvernement français au plan colonial marocain dans le cadre de la prétendue souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara occidental, affichant son soutien aux décisions prises par l'Etat algérien à cet égard. L'APN "dénonce énergiquement la décision honteuse du Gouvernement français en faveur du plan colonial marocain d'autonomie dans le cadre de la prétendue souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara occidental au mépris de toutes les résolutions de l'Organisation des Nations Unies concernant la juste cause sahraouie, inscrite comme une question de décolonisation". Face à la complicité flagrante entre colonisateurs d'hier et d'aujourd'hui, l'APN "condamne fermement cette décision frivole et irréfléchie à rebours des efforts onusiens visant à régler ce conflit dans le cadre de la légalité internationale pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination". "Par cette dérive grave et hasardeuse, le Gouvernement français bafoue toutes les lois et règles, se soustrait à ses responsabilités de membre permanent du Conseil de



sécurité et légitime l'occupation d'un Etat membre fondateur de l'Union africaine", a affirmé la chambre basse du Parlement. "En tant que représentants du peuple, nous condamnons cette décision inconsistante du Gouvernement français qui, faisant fi de toutes les lois et règles, soutient le régime colonial expansionniste du Makhzen alors qu'il est censé assumer sa responsabilité de membre permanent du Conseil de sécurité et œuvrer pour une solution durable qui garantisse le droit légitime du peuple sahraoui". L'APN a, dans ce contexte, appelé "le Parlement français et tous les hommes épris de liberté en France à condamner cette position honteuse qui nous

rappelle le passé colonial infamant et déshonorant". La chambre basse du Parlement a, par ailleurs, salué "les positions algériennes constantes en faveur des causes justes dans le monde et la diplomatie algérienne fidèle aux principes humanitaires et aux valeurs de sécurité et de paix, dans l'Algérie nouvelle sous la direction éclairée de M. Abdelmadjid Tebboune". L'APN a, par là même, affiché son "soutien total aux décisions prises par l'Etat algérien à cet égard", affirmant qu'"elles reflètent la conscience du peuple algérien, qui rejette l'injustice, l'agression et la confiscation du droit des peuples à la liberté et à une vie digne".

APS

Le FFS dénonce fermement la position irresponsable et indigne de la France

Le Front des forces socialistes (FFS) a dénoncé mardi dernier avec la plus grande fermeté la position irresponsable et indigne de la France officielle après son choix d'appuyer officiellement le plan marocain d'"autonomie" du Sahara occidental, soulignant que la décision de l'Algérie de rappeler avec effet immédiat son ambassadeur à Paris, émane de son intransigeance depuis l'indépendance, quant au droit fondamental et inaliénable des peuples à l'autodétermination. Dans un communiqué signé par son Premier secrétaire national, le FFS a dénoncé, "avec la plus grande fermeté la position irresponsable et indigne de la France officielle qui traduit une logique néocolonialiste consistant à faire du makhzen un cheval de Troie pour faire triompher ses plans impérialistes en Afrique". La décision de l'Algérie de rappeler avec effet immédiat son ambassadeur à Paris, "a été très prévisible après le choix de la France d'appuyer officiellement le plan marocain d'+autonomie+ du Sahara occidental comme +la seule base+ de règlement du conflit, et ce vu sa longue tradition diplomatique et son intransigeance, depuis l'indépendance, quant au droit fondamental et inaliénable des peuples à l'autodétermination", a-t-il ajouté. "Par sa connivence avec le régime marocain sur le dossier sahraoui, non seulement la France bafoue le droit international et les résolutions des Nations unies, mais elle se fait la complice de toutes les souffrances du peuple sahraoui à qui elle dénie le droit de disposer de lui-même", a-t-il soutenu.

R. N.

Ahmed Attaf : "Un cadeau de celui qui ne possède pas à celui qui ne mérite pas"

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, hier, que la reconnaissance par la France de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental s'apparentait à "un cadeau de celui qui ne possède pas à celui qui ne mérite pas". Il y a une expression simple pour désigner la valeur juridique de la reconnaissance par la France de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, "il s'agit d'un cadeau de celui qui ne possède pas à celui qui ne mérite pas+", a estimé M. Attaf lors d'une conférence de presse au siège du ministère. "Considérer le plan d'autonomie marocain comme la seule et unique solution à la question du Sahara occidental revient à écarter tout effort visant à trouver une solution alternative à cette question, conformément aux résolutions internationales, notamment celles du Conseil de sécurité à l'élaboration et à l'adoption desquelles la France a participé", a-t-il ajouté.

APS

LA DIRECTION DES FORÊTS D'ALGER LANCE DES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE

La prévention et l'anticipation pour éviter les catastrophes

L'adage amérindien "Prévenir un incendie dans la forêt, c'est protéger les générations futures" résume parfaitement la sagesse et la prévoyance de ces peuples vis-à-vis de leur environnement. Cet aphorisme nous rappelle l'importance cruciale de la prévention des incendies de forêt non seulement pour notre propre bien-être, mais aussi pour celui des générations à venir.

La Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a lancé une série d'opérations de nettoyage destinées à prévenir les incendies estivaux, selon un communiqué publié mardi par les services de la wilaya. Ces actions, cruciales pour la préservation de l'environnement et la sécurité publique, visent à éliminer les éléments inflammables des espaces forestiers et à embellir ces zones naturelles.

Les incendies de forêt représentent une menace sérieuse pour les écosystèmes, les habitations et les vies humaines. En Algérie, les périodes estivales, caractérisées par des températures élevées et des conditions sèches, augmentent considérablement le risque de départs de feu. La prévention est donc essentielle pour minimiser ces dangers. Dans ce sillage, les opérations de nettoyage lancées par la Direction des forêts d'Alger se concentrent sur l'élimination des éléments inflammables, tels que les branches mortes, les feuilles sèches et autres débris végétaux. En réduisant la quantité de combustible disponible, ces actions diminuent le risque d'incendies et la propagation rapide des flammes. Cette initiative a rassemblé divers partenaires, notamment des acteurs de la société civile et les scouts musulmans algériens. Cette collaboration souligne l'importance de l'implication communautaire dans les efforts de prévention des incendies.

En travaillant ensemble, les citoyens et les organisations locales peuvent contribuer activement à la protection de leur environnement. Les scouts musulmans algériens, en particulier, jouent un rôle important dans ces opérations. Leur engagement dans les activités de nettoyage et de sensibilisation démontre l'impact positif de l'éducation et de l'implication des jeunes dans la protection de la nature. En plus de la prévention des incendies, ces opérations contribuent à l'embellissement des espaces forestiers. Les forêts propres et bien entretenues sont non seulement moins susceptibles de s'enflammer, mais elles offrent également un cadre plus agréable pour les loisirs et les activités de plein air. Les habitants et les visiteurs peuvent profiter de ces espaces naturels en toute sécurité, tout en étant conscients de l'importance de leur préservation. Une partie essentielle de cette initiative est la sensibilisation du public aux dangers des incendies de forêt et aux pratiques de prévention. Les campagnes de nettoyage offrent une opportunité d'éduquer les citoyens sur les mesures à prendre pour éviter les incendies, telles que l'élimination des déchets inflammables, la surveillance des feux de camp et l'importance de signaler toute activité suspecte.

Prévention et anticipation, piliers essentiels

Les incendies de forêt sont des catastrophes naturelles dévastatrices qui peuvent causer des pertes humaines, des dégâts ma-



riels considérables et des impacts environnementaux irréversibles. Face à ces menaces, la prévention et l'anticipation jouent un rôle crucial dans les programmes de lutte contre les feux de forêts. Ces deux approches, complémentaires et indispensables, permettent de réduire les risques, de minimiser les dégâts et de protéger les écosystèmes. Pour Madjid.A., sappeur pompier à la retraite, la prévention des incendies de forêt consiste à mettre en place des mesures et des pratiques visant à éviter l'apparition de feux. Plusieurs aspects sont essentiels pour une prévention efficace. «L'élimination régulière des éléments inflammables, comme les branches mortes, les feuilles sèches et autres débris végétaux, réduit considérablement la quantité de combustible disponible. Cette pratique empêche les incendies de se déclarer et de se propager rapidement», a-t-il expliqué. Notre interlocuteur, poursuit «Le nettoyage et l'entretien des zones forestières et des espaces verts limitent les risques d'embranchement. Des sentiers pare-feu et des zones dégagées peuvent également être aména-

gés pour créer des barrières naturelles contre la propagation des flammes.» Pour Madjid.A., qui a passé, plus de 30 ans dans les rangs de la protection civile, La combinaison de la prévention et de l'anticipation dans les programmes de lutte contre les feux de forêt offre de nombreux avantages. Les mesures préventives diminuent la probabilité de départs de feu, tandis que l'anticipation permet une réponse rapide et efficace. Sans oublier la protection des écosystèmes. en effet, préserver les forêts et les espaces naturels contribue à la conservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique. En évitant les incendies ou en les maîtrisant rapidement, on réduit les risques pour les habitants, les infrastructures et les biens matériels. La prévention et l'anticipation sont les piliers fondamentaux d'un programme efficace de lutte contre les feux de forêts. En investissant dans des mesures préventives, des technologies de détection, des plans d'intervention et des formations, les autorités peuvent réduire les risques, protéger les écosystèmes et assurer la sécurité des populations. Ces stratégies intégrées et proactives sont indispen-

sables pour faire face aux défis posés par les incendies de forêt dans un contexte de changement climatique et d'urbanisation croissante.

L'activité humaine : principal déclencheur des incendies de forêt

Les incendies de forêt, ces catastrophes naturelles aux conséquences dévastatrices, sont en grande partie causés par l'activité humaine. En effet, 90 % des départs de feu sont attribuables à des actions humaines, souvent résultant d'imprudences et de comportements dangereux au quotidien. Les mégots de cigarettes, les barbecues mal éteints et les feux de camp non surveillés figurent parmi les principales sources de ces incendies. Ces actes, souvent involontaires, pourraient pourtant être évités grâce à des gestes simples et responsables. C'est ce que nous explique, Hamid.G, garde forestier. Pour lui, les imprudences quotidiennes, sont des risques sous-estimés. A ce propos, il énumère, ces actes, comme par exemple jeter un mégot de cigarette par terre, surtout en période de sécheresse, peut sembler anodin. Pourtant, une simple étincelle peut rapidement se transformer en un incendie incontrôlable. Les fumeurs doivent être conscients de ce danger et éteindre leurs mégots dans des cendriers appropriés, en s'assurant qu'ils sont complètement éteints. Les barbecues et les feux de camp, activités prisées par les touristes et les riverains, sont souvent mal gérés. Il est essentiel de les allumer uni-

quement dans des zones prévues à cet effet, loin des broussailles et des arbres. Après utilisation, il est crucial de bien éteindre les braises avec de l'eau et de s'assurer qu'il ne reste aucun point chaud. Abandonner des bouteilles en verre ou d'autres déchets inflammables dans les forêts peut provoquer des incendies. Le verre peut concentrer les rayons du soleil, générant suffisamment de chaleur pour enflammer les matières sèches environnantes. Il est donc impératif de ne laisser aucun déchet derrière soi. Pourtant, dit-il, il existe des pratiques pour prévenir les incendies. Pour cela, il suffit, d'adopter des réflexes simples et responsables peut grandement contribuer à la prévention des incendies de forêt. La prévention des incendies de forêt est une responsabilité partagée. Les autorités locales jouent un rôle crucial en mettant en place des mesures de prévention, en sensibilisant le public et en assurant une surveillance régulière des zones à risque. Cependant, la contribution de chaque individu est indispensable. En adoptant des comportements responsables et en sensibilisant notre entourage, nous pouvons tous participer à la protection de nos forêts. Les incendies de forêt, bien que souvent déclenchés par des imprudences humaines, peuvent être évités avec des gestes simples et responsables. En prenant conscience des risques et en adoptant les bons réflexes, nous pouvons réduire considérablement les départs de feu et préserver nos précieux espaces naturels. La vigilance et la responsabilité de chacun sont essentielles pour protéger notre environnement et assurer un avenir durable pour les générations futures.

R.S

UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

Des arrêts de tramway transformés en havres de lecture

La direction de la culture de Ouargla innove en matière de promotion de la lecture en installant des petites bibliothèques dans les arrêts de tramway. Cette initiative, une première dans la région, vise à encourager les habitants, en particulier les jeunes, à profiter de leurs temps d'attente pour lire.

Pour inciter la population à adopter des habitudes de lecture, des étagères en bois ont été fixées aux arrêts de tramway. Ces petites bibliothèques contiennent une sélection variée de livres gratuits à disposition des usagers. Chacun peut prendre un livre, le lire pendant son trajet ou son attente, et le déposer dans une bibliothèque à sa descente. Le premier objectif de cette initiative est de promouvoir la lecture et de faire des arrêts de tramway des lieux de culture et d'apprentissage. En facilitant l'accès gratuit aux livres, la direction de la culture souhaite offrir des opportunités de lecture aux jeunes et aux adultes durant leurs trajets quotidiens. En mettant des livres à disposition gratuite, l'initiative abolit les barrières économiques à l'accès à la lecture. Les «bibliothèques» contiennent une gamme diversifiée de livres, incluant des romans, des nouvelles, des essais et des ouvrages de vulgarisation scientifique. Cette diversité permet de toucher un large public, des étudiants aux professionnels, en passant par les retraités. Les réactions à cette initiative ont été très positives. De nombreux usagers se disent ravis de pouvoir lire en attendant leur tramway, transformant ainsi un moment souvent perçu comme perdu en une occasion enri-



chissante. Les jeunes, en particulier, semblent apprécier cette nouvelle opportunité de découvrir des livres qu'ils n'auraient peut-être pas lus autrement. Il reste que, cette initiative pourrait servir de modèle à d'autres villes algériennes, voire au-delà. Si le

projet rencontre le succès escompté, la direction de la culture de Ouargla envisage d'étendre l'installation de ces bibliothèques à d'autres lieux publics, comme les parcs, les gares routières et les centres commerciaux. Avec l'installation de

petites bibliothèques aux arrêts de tramway, Ouargla démontre son engagement envers la promotion de la culture et de la lecture. Cette initiative novatrice non seulement encourage la lecture parmi les habitants, mais transforme également les espaces

publics en lieux de culture et d'apprentissage. La direction de la culture de Ouargla ouvre ainsi une nouvelle voie pour rendre la culture accessible à tous, en espérant que cette initiative inspire d'autres villes à suivre le même chemin. **R.C**

MÉDÉA

Lancement de la 1^{re} Édition de l'Exposition "Portefeuille Muséal National"

La direction de la culture et des arts de la wilaya de Médéa inaugure, à partir d'aujourd'hui, la première édition de l'exposition intitulée « Portefeuille muséal national » à la bibliothèque principale de lecture publique. Cet événement a pour objectif de faire découvrir au public le riche patrimoine immatériel national conservé dans les différents musées du pays. Pour cette première édition, les organisateurs ont sollicité plusieurs musées nationaux renommés pour présenter leurs collections respectives. Parmi eux, les musées de Cirta à Constantine, d'Alger, de Khenchela, de Sétif et de Médéa participent activement à l'exposition. Ces institutions apportent des témoignages précieux et diversifiés de l'histoire et de la culture algériennes. Les collections exposées représentent une source inestimable de connaissance et de compréhension de la profondeur historique et culturelle de l'Algérie. Elles mettent en lumière des aspects variés du patrimoine immatériel, tels que les traditions orales, les coutumes, les arts et les savoir-faire ancestraux. En présentant ces trésors au public, l'exposition vise à sensibiliser et à éduquer les jeunes générations sur l'importance de préserver et de valoriser leur héritage culturel. L'exposition « Portefeuille muséal national » poursuit plusieurs objectifs majeurs : Permettre au grand public de découvrir la richesse et la diversité du patrimoine immatériel algérien. Éduquer les jeunes générations sur l'histoire et la culture nationales, et encourager la transmission des connaissances. Et surtout mettre en avant le rôle essentiel des musées dans la préservation et la promotion de la culture et de l'identité nationales. Pour les visiteurs, cette

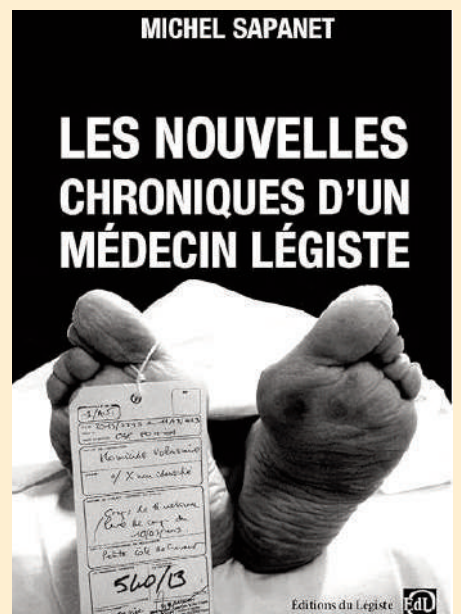


exposition représente une occasion unique de voir réunis en un seul lieu des objets et des témoignages culturels venant de différentes régions du pays. La diversité des collections présentées reflète la richesse et la complexité du patrimoine algérien, offrant ainsi une vision globale et enrichissante de l'histoire nationale. L'initiative de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Médéa avec l'exposition « Portefeuille muséal national »

marque un pas important vers la valorisation du patrimoine immatériel algérien. En rassemblant des collections de musées prestigieux et en les mettant à la disposition du public, cette exposition contribue à renforcer le lien entre les générations et à promouvoir une meilleure compréhension de l'identité culturelle de l'Algérie. Cet événement promet d'être une source d'inspiration et de fierté pour tous ceux qui le visiteront.

A lire, "Les morts ont la parole" de Michel Sapanet Dans l'univers fascinant de la médecine légale

Le livre "Les morts ont la parole" offre une immersion captivante dans le monde de la médecine légale, explorant les enquêtes médico-légales qui révèlent les secrets des défunts. Écrit par Michel Sapanet, chef de service du département de médecine légale du CHU de Poitiers, cet ouvrage est un témoignage fascinant et authentique des coulisses des enquêtes criminelles et des autopsies. Michel Sapanet, fort de son expérience et de son expertise, nous guide à travers les méandres des enquêtes médico-légales, où chaque cadavre a une histoire à raconter. Le livre est une collection de récits tirés de cas réels, où l'auteur décrit avec précision et parfois avec une pointe d'humour noir, les investigations menées pour élucider les causes de la mort. Chaque chapitre est dédié à un cas particulier, permettant aux lecteurs de découvrir les différents aspects du travail médico-légal. Les récits sont variés, allant des homicides aux accidents, en passant par les suicides et les morts naturelles. Sapanet nous montre comment, grâce à la rigueur scientifique et à l'analyse minutieuse des indices, les médecins légistes peuvent reconstituer les derniers instants des victimes et faire parler les morts. Le livre offre également une réflexion sur la condition humaine, la fragilité de la vie et la quête de vérité et de justice. Le style d'écriture de Michel Sapanet est à la fois informatif et accessible, rendant la complexité de la médecine légale compréhensible pour un large public. Il parvient à vulgariser des concepts scientifiques sans jamais perdre en précision, ce qui permet aux lecteurs de plonger dans le sujet sans être submergés par le jargon technique. L'auteur utilise un ton parfois ironique et empreint de réalisme, ce qui ajoute une dimension humaine et parfois touchante aux récits. "Les morts ont la parole" a été bien accueilli par les lecteurs et les critiques pour son approche unique et authentique de la médecine légale. Le livre a suscité l'intérêt non seulement des professionnels de la santé et de la justice, mais aussi du grand public, curieux de découvrir les dessous des enquêtes criminelles. Les lecteurs apprécient la transparence et l'honnêteté de Sapanet, qui n'hésite pas à partager les défis et les dilemmes moraux auxquels il est confronté dans son métier. "Les morts ont la parole" est un ouvrage incontournable pour ceux qui s'intéressent à la médecine légale, aux enquêtes criminelles et à la quête de vérité. Michel Sapanet nous offre une perspective rare et précieuse sur un métier souvent méconnu, nous rappelant que derrière chaque mort, il y a une histoire à découvrir et des leçons à tirer. En donnant la parole aux morts, l'auteur éclaire les vivants sur la complexité et l'importance de la médecine légale dans notre société. **R.C**



AVEC UN OBJECTIF 200 000 TONNES DE POISSONS D'ICI 2030

Vers une révolution bleue

Le ministre de la Pêche, a récemment annoncé que son département s'engage à atteindre une production annuelle de 200 000 tonnes de poissons d'ici 2030. Ce projet ambitieux repose sur une stratégie équilibrée où la moitié de cette production sera issue de la pêche traditionnelle et l'autre moitié de l'aquaculture.

Selon le ministre, l'Algérie dispose de tous les atouts nécessaires pour réaliser cet objectif, grâce aux investissements significatifs actuellement en cours. L'Algérie, avec ses 1 600 kilomètres de côtes méditerranéennes, possède un potentiel considérable pour le développement de la pêche et de l'aquaculture. Cependant, la production actuelle de poisson ne dépasse pas les 100 000 tonnes par an. Le plan du ministère vise à doubler cette production en moins d'une décennie, en optimisant les ressources existantes et en investissant dans des technologies modernes. Le ministre a souligné que les investissements en cours joueront un rôle crucial dans l'augmentation de la production. Ces investissements incluent la modernisation des infrastructures portuaires, l'acquisition de nouveaux équipements de pêche, et la formation des pêcheurs aux techniques modernes et durables. Il est vrai que l'aquaculture, ou l'élevage de poissons, est un secteur en pleine expansion en Algérie. En outre, le pays envisage de développer des fermes aquacoles modernes qui pourront produire jusqu'à 100 000 tonnes de poissons par an. Ces fermes bénéficieront de technologies avancées et de pratiques durables pour assurer une production efficace et respectueuse de l'environnement. Pour atteindre les objectifs fixés, la gestion durable des ressources marines est essentielle. Cela inclut la mise en place de quotas de pêche, la protection des ha-



bitats marins, et la lutte contre la pêche illégale. Des programmes de recherche scientifique et de surveillance des stocks de poissons seront également renforcés. La coopération entre le secteur public et le secteur privé est un autre pilier de cette stratégie. Les partenariats avec des entreprises nationales et

internationales permettront de bénéficier de leur expertise, de leurs technologies et de leurs réseaux de distribution. Le ministre Badani a affirmé que l'Algérie possède tous les atouts pour atteindre cet objectif ambitieux. « Le doublement de la production de poisson aura des répercussions positives sur plusieurs

fronts. La vision du ministère de la Pêche pour atteindre une production annuelle de 200 000 tonnes de poissons d'ici 2030 est à la fois ambitieuse et réalisable. Grâce à des investissements stratégiques, au développement de l'aquaculture, à la gestion durable des ressources et à la coopération entre le secteur

public et privé, l'Algérie est bien positionnée pour devenir un leader régional dans la production de poissons. Ce projet, s'il est mené à bien, apportera des bénéfices significatifs à l'économie nationale, à la sécurité alimentaire et à l'ensemble de la société.

R.E

BOYCOTTÉ PAR LE MONDE ARABE ET CRITIQUÉ POUR SES PRIX McDonald's dans la tourmente

Touchés de plein fouet par l'inflation, les consommateurs du monde entier ont tendance à davantage se priver de nourriture. Alors, quand, dans le même temps, McDonald's est contraint d'augmenter ses prix, les calculs ne sont plus bons. Jamais les bénéfices de McDonald's n'avaient connu une telle chute. Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net de la société américaine a chuté de 12 % et pour la première fois depuis la pandémie de Covid-19, les ventes en magasins ont chuté de 1 % au cours de la période avril-juin. Une mauvaise passe pour le géant du fast-food, qui entend bien renverser la tendance au plus vite. Pour cela, McDonald's a étudié les raisons de sa chute et la première tient de l'inflation. « Les

consommateurs nous considèrent toujours comme le leader en termes de rapport qualité / prix par rapport à nos principaux concurrents. Mais il est clair que notre écart en termes de rapport qualité / prix s'est récemment réduit », a ainsi déclaré Chris Kempczinski, président-directeur général de McDonald's, à NBC News. Chris Kempczinski défend cette perte par une hausse des coûts du papier, de la nourriture et de la main-d'œuvre - avec des augmentations « jusqu'à 40 % » sur certains marchés. Mais il assure tout de même « travailler sur des solutions » et promet de nouvelles offres et menus dans les prochaines semaines, dans l'esprit du menu McSmart à 5 euros - qui, pour le coup, connaît un lancement « supérieur aux attentes ». Depuis

la reprise du conflit israélo-palestinien, McDonald's souffre aussi d'une baisse de fréquentation au Moyen-Orient, mais aussi en France, en raison de son soutien à Israël. Un geste qui avait fortement heurté certains pays à majorité musulmane, comme le Koweït, la Malaisie et le Pakistan, qui avaient alors lancé un appel au boycott. Appel qui a donc été largement suivi au Moyen-Orient, région qui compte 5 % des restaurants McDonald's, et qui avait poussé le géant américain à se séparer de son franchisé israélien, Alonyal, et de son directeur général, Omri Padan. Ainsi, depuis avril, les 225 McDonald's d'Israël sont gérés directement par le groupe américain. Mais cela n'a visiblement pas suffi à clore la polémique.

Selon l'Agence internationale de l'énergie La consommation mondiale de charbon est restée au plus haut en 2023

Le recours mondial au charbon a progressé de 2,6% en 2023 à un niveau record, selon des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publiées mercredi au lendemain d'un nouveau record de chaleur planétaire attribué notamment à la combustion d'énergies fossiles comme le charbon. La hausse de la consommation de charbon, surtout en Chine et en Inde, est d'abord due à la production d'électricité en forte expansion, relève le rapport. La combustion du charbon pour produire de l'électricité ou alimenter l'industrie, émet dans l'atmosphère une large part du CO2 responsable du réchauffement des températures sur la planète. La Chine à elle seule représente plus de la moitié de la consommation mondiale, note l'AIE. Et « une augmentation annuelle majeure de la demande d'électricité de la Chine, prévue à 6,5% en 2024, rend peu probable une baisse de la consommation de charbon du pays ». En Inde, cette consommation a « fortement augmenté » au premier semestre « en raison de la faible production hydroélectrique et d'une augmentation massive de la demande d'électricité due à des vagues de chaleur extrêmes et à une forte croissance économique ».

TOUT EN LEVANT LES RESTRICTIONS SUR L'ACCÈS AUX DEVISES

L'Ethiopie annonce la libéralisation de son régime de change

La banque centrale d'Ethiopie (NBE) a annoncé lundi une réforme majeure de son régime de change, autorisant les banques commerciales à fixer librement le taux de change de la monnaie nationale, le birr, qu'elle encadrerait jusqu'ici, et levant les restrictions sur l'accès aux devises. La NBE fixait jusqu'ici chaque jour le taux de change du birr, monnaie non convertible et non exportable et qui le reste malgré la réforme. La valeur du birr au marché noir - très dynamique en Ethiopie en raison d'un accès étroitement contrôlé aux devises - était avant la réforme de plus de 50% inférieur au taux de la banque centrale. La Commercial Bank of Ethiopia (CBE), principale banque commerciale d'Ethiopie détenue à 100% par l'Etat, a d'ores et déjà abaissé de 30% la

valeur du birr face aux principales devises. Cette réforme majeure intervient dans l'attente de la conclusion imminente d'un programme d'aide financière à prédominance négocié depuis des mois avec Fonds monétaire international (FMI), sur fond de pénurie de devises. Le Fonds a réclamé de nombreuses réformes de l'économie encore largement dirigée de l'Ethiopie. Parmi celles-ci, la flottabilité du birr était l'un des points d'achoppement des négociations selon des analystes. Dans un communiqué publié lundi, la NBE annonce « le passage à un régime des changes basé sur le marché, au sein duquel les banques sont désormais autorisées à vendre et acheter des devises étrangères à leur clients et entre elles, à des taux librement négociés ».



LES AIDES DE L'ÉTAT, FACTEURS DE STIMULATION

La Campagne moisson-battage à Tizi Ouzou s'annonce prometteuse

La campagne de moisson-battage, débutée le 10 juin dernier dans la wilaya de Tizi-Ouzou, arrive à son terme, cette saison s'annonce particulièrement fructueuse, avec des récoltes qui laissent entrevoir des résultats encourageants.

À quelques jours de la clôture de la campagne, les quantités déjà récoltées laissent présager que les prévisions de 251.000 quintaux (QX) pourraient être atteintes, témoignant ainsi d'une récolte réussie et d'un avenir prometteur pour les agriculteurs de la région. En effet, selon les services agricoles de la wilaya, et à quelques encablures du terme de cette campagne, il a été déjà récolté 159.708 (qx) toutes variétés de blé, dont 154.912 ont été déjà collectés dans les silos de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

Il faut dire que cette année, les services agricoles de la wilaya ont mis tous les moyens pour la réussite de cette opération qui est à 79% de la superficie totale emblavée. Une surface emblavée qui est de l'ordre de 8368 hectares, soit 16% de plus que l'année dernière et avoisine les 30 quintaux (QX) à l'hectare. Dans le détail, et selon les variétés, le blé dur, qui occupe la plus grande portion de la superficie, vient tête avec 7.623 ha pour une production moyenne de 24 QX/Ha.

Des résultats impressionnants ont été observés dans le bassin céréalier de Draa-El-Mizan, où certaines exploitations ont atteint des pics de production avec une moyenne exceptionnelle de 55 QX/Ha. Outre la quantité satisfaisante produite,



les autres éléments de satisfaction sont le volume, l'épi et la grosseur du grain. Il est suivi par le blé tendre, avec une superficie emblavée de 320 ha pour une moyenne de 30 QX/Ha. Pour l'orge, la superficie emblavée

étant de 320 ha, la moyenne de production est de 16 QX/Ha. Enfin, pour l'avoine, la superficie emblavée est de 42,3 ha, pour une production moyenne de 16 QX/ha. Alors que pour la triticale (produit céréalier destiné à l'aliment du bé-

tail), la superficie emblavée est de 15 ha pour une production de 27 QX/Ha. Il est à mettre en exergue les aides de l'État qui ont contribué à cette excellente campagne. L'État a mis en place des aides précieuses pour les agriculteurs,

se traduisant par l'octroi gratuit d'intrants et d'engrais. Ce soutien est complété par l'engagement et l'accompagnement des professionnels de la Direction des Services Agricoles (DSA), de la Chambre de l'Agriculture, ainsi que de l'interprofessionnelle de l'agriculture, qui œuvrent ensemble pour le développement du secteur. De plus, afin de répondre aux besoins des céréaliers en semences et de réduire la dépendance à l'importation, une superficie de 1500 ha a été emblavée pour la production de semences. Cette initiative vise à renforcer l'autonomie des agriculteurs et à garantir une production locale durable.

Une superficie qui, selon les services agricoles, devrait être revue à la hausse dès la saison prochaine pour passer à 1900 HA, surtout que la qualité de la semence produite par la wilaya est de très bonne qualité et prisée par des céréaliers de pas moins de 15 wilayas du pays.

Notons enfin que les services de la DSA se projettent déjà vers la campagne Labours-Semences 2024-2025. «Le guichet unique est déjà installé au niveau de la CCLS depuis le 18 du mois en cours», a indiqué Nadir Boussa, le chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique de la DSA. Ce dernier invite même «les agriculteurs à déposer leurs dossiers auprès de cet organisme pour obtenir leurs semences, intrants et autres produits».

ALIMENTATION EN EAU POTABLE À BLIDA

3 forages d'eau mis en fonction

Pour répondre aux besoins des citoyens en matière d'eau potable, Brahim Ouchene, wali de Blida, a procédé, à la mise en service de 3 forages d'eau dans les communes de Boufarik, Chebli et Mouzaia.

Réalisées dans le cadre du programme d'urgence portant sur la construction de 25 forages hydrauliques durant l'exercice 2024 et qui sont tous entrés en exploitation, ces nouvelles structures sont de nature à assurer un apport supplémentaire de près de 2.600 m³ d'eau/jour, ce qui permettra d'améliorer l'approvisionnement de la population en cette ressource.

Selon le wali, sept autres forages seront mis en fonction le 20 août prochain dans plusieurs communes avec une production qui dépasse les 1000 L/S.

Il indiquera aussi que la wilaya de Blida mettra fin au problème du manque d'eau, notamment dans la partie est de la wilaya, dès la mise en fonction de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2, prévue à la fin du mois de décembre prochain. Par ailleurs, le chef de daïra d'Ouled Yaïch, Mme Fatma zohra Mahal, explique que la commune a bénéficié d'un programme de cinq forages dont trois ont été réceptionnés et deux en cours de réalisation. Elle précise que certains quartiers de la commune connaissent une perturbation en matière de distribution d'eau potable comme le quartier du



1er-Mai où un forage est en train d'être réalisé, tout comme les quartiers Touares et Belhadjouri qui seront alimentés en eau potable à travers la station de pompage mise en fonction durant le mois de juillet dernier.

De son côté, la direction locale des ressources en eau (DRE) a également mis en service un nouveau forage d'une capacité de production de près de 1.000 m³ d'eau/jour, qui s'ajoutera à 4 autres forages entrés en exploitation en début

d'année au profit des communes de Ouled Slama, Bougara, Meftah et Larbaâ, à l'est, et qui enregistrent ces dernières années une augmentation de leurs populations. La commune de Mouzaia (ouest) a bénéficié, pour sa part, d'un nouveau forage d'eau qui s'ajoutera aux quatre autres entrés en exploitation en début d'année, ce qui a amélioré l'alimentation en eau potable des habitants des communes d'El Affroun, Ain Romana et Mouzaia.

Tébessa

614 exploitations agricoles alimentées en électricité

Pas moins de 614 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique à travers les différentes communes de la wilaya de Tébessa, a indiqué, la responsable de la communication de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Nardjess Benarfa. La même responsable a précisé que ces exploitations spécialisées dans de nombreuses filières représentent des pôles agricoles par excellence dans la wilaya.

Entamée en 2001, l'opération d'électrification, entamée en 2021, a nécessité l'extension des réseaux de distribution de l'électricité sur plus de 358 km, selon la même source. «Cette action permettra aux agriculteurs d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions et les encouragera à diversifier leur production afin de contribuer efficacement au développement de l'agriculture, notamment de la céréaliculture», a souligné Nardjess Benarfa. Cette dernière a ajouté que la Société de distribution envisage de raccorder 1 939 autres exploitations agricoles, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA). Les travaux seront entamés prochainement.

BÉCHAR

La station d'épuration bientôt opérationnelle

La mise en service prochaine de la station de traitement et épuration des eaux usées dans la wilaya de Béchar augure de bonnes perspectives dans la région si l'on ajoute le projet de transfert des eaux potables en provenance de la circonscription de Béni Ounif (180 km) et qui sera réceptionné au mois de décembre prochain, selon le ministre de l'Hydraulique en visite dans la wilaya récemment. Cette station est unique en son genre car elle

dispose d'une capacité de traitement de 55 000 m³/jour et va permettre de traiter les eaux usées de 386 000 habitants à l'horizon 2040 selon les estimations officielles de l'Office national d'assainissement (ONA). Cette station de traitement et épuration des eaux usées, qui a coûté la somme de 4 milliards de dinars, est dotée de six bassins, dont trois réservés à l'épuration, d'une station de prétraitement, de trois autres bassins de clarification des eaux usées et d'autres bassins destinés au traite-

ment de la boue. La structure devra, bien sûr, fonctionner avec des équipements modernes. Les eaux urbaines traitées et épurées seront utilisées pour l'irrigation agricole d'une superficie estimée à 1200 hectares, a-t-on fait savoir. La station d'épuration des eaux-usées, qui s'étend sur 40 hectares, a pour but aussi la préservation de la santé publique, les maladies à transmission hydrique (MTH) la protection de l'environnement et au final contribue à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

MAURITANIE

Remise de diplômes au Collège de
Défense du G5 Sahel

Le Ministre de la Défense mauritanien, Hanena Ould Sidi, a présidé, mardi dernier, à Nouakchott la cérémonie de sortie de la sixième promotion d'officiers du Collège de Défense du G5 Sahel.

En ouvrant la cérémonie, le ministre de la Défense a expliqué que le Collège de Défense continue d'asseoir, jour après jour, et promotion après promotion, sa position éminente en tant qu'institution scientifique et de formation de haut niveau qui prépare les hauts responsables militaires et les forme à la planification stratégique et au commandement opérationnel, contribuant ainsi à renforcer et à accroître l'efficacité des forces armées du pays et des autres pays frères et amis dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, la défense de l'intégrité territoriale et le maintien de la stabilité et de la sécurité. Notant que la sécurité est une condition sans laquelle aucun développement ou prospérité n'est possible, il a expliqué qu'en raison de la gravité de l'insécurité et du terrorisme qui sévissent dans le monde et en reconnaissance de cela, le Président de la République, Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a accordé une grande attention à la promotion et au développement des institutions de formation militaire, notant que dans ce contexte, il a dirigé tous les efforts pour mettre à niveau le Collège de la Défense au rang des collèges militaires de renom. Il a salué les efforts déployés par les responsables du collège et le soutien apporté par ses partenaires. Le ministre de la Défense nationale a ajouté que grâce à la diversité de ses étudiants et de ses composantes et au respect des normes de qualité scientifique, le collège est devenu une référence pour les cadres militaires par sa contribution au renforcement de l'expertise en matière de sécurité et des capacités de défense des forces armées et des forces de sécurité. Il a félicité les officiers diplômés de la



sixième promotion, les exhortant à faire bon usage des compétences et des connaissances qu'ils ont acquises. « L'École de défense du G5 Sahel est la première école militaire transfrontalière au monde dont la mission est de former et de préparer les futurs chefs militaires des forces armées, de la gendarmerie et de la garde nationale, dans

toutes leurs responsabilités interministérielles, à travers des cours opérationnels techniques et académiques », a déclaré le général de brigade Abba Babty El Hadj Ahmed, commandant de l'École de défense du G5 Sahel. Il a ajouté que l'objectif principal de cet école « est de répondre aux besoins des forces de défense et de sécurité des pays du G5 Sahel

en officiers supérieurs formés selon les réelles et les besoins de la région du Sahel, d'améliorer l'interopérabilité au sein des armées, de contribuer à la standardisation des doctrines et des méthodes, et de servir de cadre d'étude et de réflexion sur les grandes questions de sécurité et de développement auxquelles la région est confrontée ». Il a souligné que la cérémonie de remise des diplômes de la sixième promotion, la plus importante en termes de nombre depuis la création de l'école, comprend 60 stagiaires de 6 pays différents (Arabie saoudite, Burkina Faso, France, Mauritanie, Niger et Tchad), dont 3 officiers stagiaires féminins de Mauritanie et du Tchad, en plus d'un stagiaire franco-européen pour la première fois. Durant leurs dix mois de formation, les stagiaires ont suivi un enseignement pratique et technique assidu qui leur a permis de visualiser efficacement leurs futures responsabilités en tant que chefs militaires capables de planifier et d'exécuter des opérations conjointes, tant au niveau opérationnel que stratégique, dans un cadre national ou multinational, et d'occuper des postes de responsabilité au sein de leurs ministères de tutelle ou dans les domaines militaires internationaux, a-t-il précisé. Pour sa part, le colonel Ahmed Salem Ould Boitat, président de la sixième promotion du Collège de défense du G5 Sahel, a expliqué que ce jour marque un tournant décisif dans la vie militaire, notant qu'il s'agit de la fin d'une phase et du début d'une autre. Il a noté que la période d'études a été pleine de défis et de difficultés, mais grâce à Allah et ensuite grâce au soutien et à l'orientation, ils ont pu les surmonter et atteindre le succès, remerciant tous les officiers, les professeurs et les administrateurs qui ont contribué à cette formation et à cette qualification. A la fin de la cérémonie, les certificats de fin de formation ont été distribués par le ministre de la défense nationale, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le chef d'état-major général des armées, le chef d'état-major adjoint de l'Armée du Tchad, le Commandant du Collège de Défense du G5 Sahel et le Secrétaire Exécutif du G5 Sahel. La cérémonie s'est déroulée en présence des chefs d'état-major des corps d'armées mauritanienne, des directeurs généraux des forces de défense et de sécurité, du wali de Nouakchott Ouest, du vice-président de la région de Nouakchott et du maire de la commune de Tevragh Zeina.

Libye
Construction d'une
autoroute de 1700 km

Le chef du gouvernement libyen d'union nationale Abdel Hamid Dbeibah a examiné dimanche dernier la réactivation de l'accord signé entre la Libye et l'Italie pour la construction de l'autoroute Imsaïed - Ras Jedir (1700 km). Une fois réalisé, ce projet permettra de lier l'est à l'ouest libyen. « Abdel Hamid Dbeibah a par la même occasion examiné l'état d'avancement des procédures contractuelles avec les sociétés italiennes qui vont réaliser ce projet », souligne le gouvernement d'union nationale en Libye. Pour rappel, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une convention signée en 2008 entre l'Italie et la Libye.

TUNISIE

Les chiffres officiels des chèques sans provision

Le ministère de la Justice a affirmé à la commission de la législation générale au sein de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) que le nombre de dossiers de chèques sans provision avait atteint, en Tunisie, 114.603 cas en 2022, a indiqué l'agence Tunis Afrique presse (Tap). La Tap a, aussi, précisé que le nombre de condamnations à l'emprisonnement pour ce genre de crime a atteint, pour l'année judiciaire 2022-2023, 36.620 cas. D'un autre côté, le nombre de personnes concernées par ces affaires était de 9.945, contre 10.873 en 2021-2022. Le plus grand nombre de jugements par contumace avec exécution immédiate a été prononcé durant cette année. La hausse des condamnations s'explique par la baisse de celles-ci durant l'année d'avant. En 2020/2021, le décret gouvernemental n°8 du 17 avril 2020 a suspendu les procédures relatives aux chèques sans provision. « La peine maximale prononcée a été de 658 ans et un mois de prison... En 2022, 25,3 millions de chèques ont été présentés pour un montant total de 118,4 milliards de dinars. Les chèques rejetés s'élevaient à 400.000, pour un montant total d'environ 2.900 milliards de dinars, représentant 1,5 % du nombre total de chèques et 2,4 % de leur valeur totale », a ajouté la Tap. La même source a révélé que le nombre de dossiers de chèques sans provision traités en 2022 avait dépassé la barre des 218.000 cas. Les régions où ce genre de crime est le plus fréquent sont le nord (Grand Tunis et Nabeul) et le sud (Sfax, Gabès, Médenine). D'un autre côté, le nom-



bre est faible au nord-ouest (Bizerte, Béja, Jendouba, Le Kef). Les données arrêtées au 11 avril 2024 indiquent que 496 personnes ont été incarcérées pour chèques sans provision. Ce chiffre englobe les condamnés (292 personnes) et les détenus en attente de jugement (204 personnes). Pour rappel, l'Assemblée des Représentants

du Peuple (ARP) a adopté, dans la soirée de mardi 30 juillet 2024, le projet de loi amendant et complétant certaines dispositions du Code de commerce en ce qui concerne les chèques sans provision. Le projet de loi a été adopté dans sa totalité avec 127 voix pour, une voix contre et deux abstentions.

Moyen-Orient

Ismail Haniyeh assassiné dans un raid sioniste à Téhéran

Le chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran, a rapporté hier l'Agence de presse palestinienne Wafa, citant un communiqué du mouvement.

« (Notre) frère, Ismaïl Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président » iranien Massoud Pezeshkian, a écrit dans un communiqué le Hamas. Les Gardiens de la Révolution, ont annoncé pour leur part qu'Ismaïl Haniyeh et l'un de ses gardes du corps sont morts en martyrs, selon un communiqué sur leur site d'information Sepah. Début avril, l'armée d'occupation sioniste a assassiné trois fils et quatre petits-enfants d'Ismaïl Haniyeh, dans une frappe aérienne contre le camp de réfugiés de Chati à Ghaza. Le défunt, sera enterré au Qatar, ont révélé, hier, des sources liées au mouvement de résistance palestinien. Les discussions entre les responsables du Hamas et de l'Iran sont en cours concernant les funérailles de Haniyeh, qui devraient avoir lieu à Téhéran, mais il sera enterré dans la capitale qatarie Doha, ont indiqué ces sources, sous couvert d'anonymat. Haniyeh avait été réélu pour un second mandat consécutif à la tête du bureau politique du Hamas en 2021, mandat qui devait s'achever en 2025.



AGRESSION SIONISTE DANS LA BANLIEUE SUD DE BEYROUTH

Le Liban va déposer une plainte devant le Conseil de sécurité

Le Liban va déposer une plainte devant le Conseil de sécurité de l'ONU suite à la dernière agression sioniste menée contre la banlieue sud de Beyrouth, a annoncé mercredi le ministre sortant de l'Information, Ziad Makary. « Nous ne voulons pas la guerre », a déclaré le ministre, à l'issue d'une réunion urgente du gouvernement au Grand Sérail lors de laquelle il a annoncé l'intention de son pays de déposer une plainte devant le Conseil de sécurité, à la suite de l'agression survenue mardi dans la banlieue sud de Beyrouth. Et de souligner : « Les efforts du gouvernement se concentrent sur la diplomatie et le

plan gouvernemental est prêt si un déplacement massif devait avoir lieu au Liban ». Le ministre libanais de la Santé avait annoncé que l'attaque menée par l'armée sioniste sur la banlieue sud de la capitale libanaise a fait quatre martyrs : deux femmes et deux enfants, et 74 blessés, dont cinq dans un état critique, tandis que la recherche des personnes disparues sous les décombres se poursuit. Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du sud notamment, ont fait des centaines de martyrs depuis le 7 octobre 2023, date marquant le début de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne de Ghaza, selon les autorités libanaises.



Crise diplomatiques Le Venezuela rompt ses relations avec le Pérou



Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Yvan Gil, a annoncé que le gouvernement vénézuélien a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le Pérou. « Le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec la République du Pérou, sur la base de l'article 45 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961 », a écrit M. Gil sur les réseaux sociaux. Le chef de la diplomatie vénézuélienne a fait cette annonce suite aux déclarations de son homologue péruvien, Javier Gonzalez-Olaechea, à propos de l'élection présidentielle au Venezuela. « Nous sommes contraints de prendre cette décision suite aux déclarations imprudentes du ministre péruvien des Affaires étrangères, qui ignore la volonté du peuple vénézuélien et notre constitution », a ajouté M. Gil.

MAIS PAS HIROSHIMA

Nagasaki suspend l'invitation à l'entité sioniste à la cérémonie pour la paix

Les autorités locales de Nagasaki ont déclaré, hier, qu'ils n'inviteraient pas l'entité sioniste à la conférence annuelle de commémoration des bombardements nucléaires américains sur le Japon. Le maire Shiro Suzuki a déclaré que l'entité sioniste « ne serait pas invitée à la cérémonie annuelle de paix du 9 août », a rapporté l'agence de presse Kyodo News. La décision de ne pas inviter l'entité sioniste à la cérémonie intervient le jour même où l'occupant sioniste a assassiné le leader politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, dans sa résidence de la capitale iranienne, Téhéran. Les villes de Nagasaki et d'Hiroshima commémoreront le mois prochain le 79e anniversaire du largage de bombes atomiques américaines sur le Japon en 1945. Le Japon a refusé d'inviter la Russie et la Biélorussie à une conférence similaire depuis que Moscou a déclenché la guerre contre l'Ukraine en février 2022. Les autorités locales d'Hiroshima ont toutefois invité Tel-Aviv à l'événement du 6 août. Elles ont en revanche appelé à un « cessez-le-feu immédiat dans le territoire palestinien ». Les responsabilités de la ville d'Hiroshima se sont heurtées à de vives critiques pour ce qui apparaît comme une politique de deux poids, deux mesures, et de nombreux militants font pression pour qu'elles retirent leur invitation à Tel-Aviv. Plusieurs programmes contre la participation de l'entité sioniste ont été planifiés avant le 6 août. Le Japon a été le théâtre de nombreuses manifestations et protestations contre la guerre menée par l'armée sioniste contre l'enclave palestinienne assiégée de Gaza, et des appels à rompre tout lien militaire avec Tel-Aviv ont été lancés.



États-Unis et Corée du Sud Exercices de tirs réels près de la frontière nord-coréenne

Les forces américaines et sud-coréennes ont entamé hier des exercices conjoints de tirs réels près de la frontière avec la Corée du Nord, impliquant une unité de véhicules de combat américains Stryker. Ces exercices combinés de tirs réels, qui dureront deux semaines, ont débuté le 22 juillet au complexe de tir Rodriguez à Pocheon, au sud de la zone démilitarisée séparant les deux Corées, et se poursuivront jusqu'à samedi, a rapporté l'agence de presse Yonhap basée à Séoul, citant un communiqué militaire. « Cette formation améliore la capacité de la brigade rotative à s'adapter au terrain et aux conditions météorologiques de la péninsule coréenne et intègre l'équipement et les tactiques militaires coréennes dans les tactiques des petites unités », a déclaré l'armée dans un communiqué. Les exercices, impliquant l'unité rotative, un peloton de chars sud-coréen et d'autres unités, ont été organisés dans le but d'évaluer les capacités de combat au niveau de la compagnie de l'unité rotative. Les tensions sur la péninsule coréenne ont encore augmenté après les récents exercices militaires menés par la Corée du Sud et les États-Unis ainsi que les tests de missiles nord-coréens.

Afrique du Sud La population a dépassé les 63 millions d'habitants

La population de l'Afrique du Sud a désormais dépassé les 63 millions d'habitants, a révélé mardi l'Office sud africain des statistiques (Stats SA). Plus précisément, ont indiqué les estimations démographiques de mi-année publiées mardi par Stats SA, la population du pays a augmenté de 835.513 personnes en un an pour atteindre 63,02 millions, soit une augmentation de 1,33 % de juillet 2023 à juillet 2024. Par ailleurs, a précisé Stats SA dans un communiqué, « les données révèlent que plus de la moitié de la population est composée de femmes, soit environ 32 millions de personnes ». En outre, a ajouté l'organisme, « les estimations démographiques provinciales indiquent que le Gauteng reste la province la plus peuplée avec près de 16 millions d'habitants. Le KwaZulu-Natal suit avec une population de 12,3 millions ». « Ensemble, ces deux provinces représentent environ 45 % de la population totale de l'Afrique du Sud. En revanche, la province de Northern Cape est la moins peuplée, avec un peu moins de 1,4 million d'habitants », a également noté Stats SA.

À partir du 1er septembre La Chine interdit l'exportation de drones

Le ministère chinois du commerce a annoncé hier qu'il ajusterait les mesures de contrôle des exportations de drones à partir du 1er septembre. L'annonce a été faite conjointement par le ministère chinois du Commerce, le département des douanes et le département de l'équipement de l'Armée populaire de libération. Elle intervient alors que les États-Unis et leurs alliés critiquent la Chine pour la fourniture présumée de matériel militaire à la Russie, en guerre contre l'Ukraine depuis février 2022. « Nous nous opposons à ce que certains pays utilisent (la prolifération des drones à capacité militaire) comme excuse pour imposer des sanctions illégales aux entreprises et aux individus chinois », peut-on lire. Le contrôle des exportations s'applique aux unités de mesure inertielle de haute précision, aux radars à synthèse d'ouverture et aux moteurs d'une puissance supérieure à 16 kilowatts, ainsi qu'aux communications sans fil capables de fonctionner au-delà d'une portée de 50 kilomètres. En outre, les brouilleurs de drones à usage civil d'une portée effective de plus de 5 km figurent également sur la liste de contrôle des exportations, qui sera mise en œuvre à partir du 1er septembre.

Rébellion du M23 dans l'est de la RDC Accord de cessez-le-feu entre Kinshasa et Kigali

Un accord de cessez-le-feu a été conclu entre Kinshasa et Kigali dans le conflit qui oppose l'armée congolaise et la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23), active au Nord-Kivu, dans l'est de la RDCongo, a annoncé le médiateur angolais. « La deuxième réunion ministérielle entre la République démocratique du Congo et la République du Rwanda, tenue ici à Luanda sous la médiation de la République d'Angola, a abouti à l'établissement d'un cessez-le-feu qui prendra effet à minuit le 4 août 2024 » (dimanche), a indiqué la présidence angolaise. Le cessez-le-feu sera supervisé par le « mécanisme de vérification ad hoc », qui sera renforcé, a précisé Luanda, en référence au système de pacification déjà créé en réponse aux violences. L'accord doit intervenir à la suite d'une trêve humanitaire de 15 jours qui arrivera à échéance le 3 août à 23H59 (21H59 GMT), trêve qui engage les belligérants « à faire taire leurs armes et à fournir au personnel humanitaire un accès sans entrave aux populations vulnérables », selon le Conseil national de sécurité de la Maison Blanche. Aucun autre détail sur le cessez-le-feu annoncé n'a été communiqué.

Mondialisation : Comment la sécurité économique est devenue la priorité

Déjà ébranlée à la suite de la crise financière de 2007-2009, la mondialisation a depuis évolué au rythme des prises de conscience que les chocs, qui ont secoué l'économie mondiale depuis 2020, ont déclenché. À cela s'est ajoutée l'impérieuse nécessité de sauver le climat, pour conduire à une mondialisation où les forces de fragmentation deviennent tangibles.

A lors que la mondialisation était déjà soumise à une défiance grandissante, la crise sanitaire va venir révéler à tous que les interdépendances nous rendent vulnérables. À partir de là, la question de la sécurité des approvisionnements va peu à peu l'emporter face aux forces, qui prévalaient jusque-là, d'une libéralisation toujours plus poussée des flux commerciaux. Ce sont d'abord les États qui vont s'en soucier pour les produits stratégiques. Et c'est la découverte pour eux que les chaînes de valeur mondiales sont terriblement opaques et qu'il va falloir les sécuriser quitte à faire revenir sur le sol national, ou en tout cas pas trop loin, la production de certains biens. Ce sont ensuite les entreprises qui, confrontées aux ruptures d'approvisionnement post-crise sanitaire, vont réaliser que la sécurité doit désormais entrer dans l'équation de leurs coûts. Car dans un monde moins fluide et moins sûr qu'auparavant le moindre coût pour elles n'est plus de rechercher les approvisionnements au plus faible coût car les pertes occasionnées par ces ruptures sont lourdes. Pour autant jusque-là, même si les préoccupations sur la sécurité économique montaient, la mondialisation n'était pas remise en cause par des prises de position radicales des États.

Un « nouveau consensus de Washington »

Et puis, l'invasion de l'Ukraine par la Russie est venue raviver ces inquiétudes et à nouveau nous montrer, surtout à nous Européens, et en particulier à l'Allemagne, jusque-là très attachée au libre-échange, que les interdépendances nous fragilisent, avec les ruptures d'approvisionnement de gaz et la crise énergétique qui s'est ensuivie. C'est aussi la révélation que le commerce n'empêche pas la guerre, et la crainte que cela se produise en Asie, si la Chine envahissait Taïwan avec des répercussions sur l'économie mondiale qui seraient d'une tout autre ampleur. Aux risques liés aux interdépendances s'ajoutent alors les risques géopolitiques. Face à cela, ce sont les États-Unis qui vont être les premiers à réagir. En avril 2022, Janet Yellen, secrétaire d'État au Trésor, va populariser la recommandation, issue du rapport sur les chaînes de valeur mondiales remis à l'administration Biden en juin 2021, de renforcer les liens commerciaux avec les alliés, ceux qui partagent les mêmes valeurs. C'est la politique du *friendshoring*, qui anime, depuis lors, la stratégie américaine en matière de politique commerciale. Et puis en août 2022 c'est l'*Inflation Reduction Act (IRA)*, qui vient préciser comment les Américains entendent à la fois lutter contre le dérèglement climatique, et c'est leur grand retour dans ce domaine, mais aussi retrouver la confiance de la classe moyenne et leur puissance dans les industries d'avenir, les industries vertes. C'est aussi le *CHIPS and Science Act*, promulgué le même mois, qui vise à re-



Isabelle Bensidoun, Adjointe au directeur du CEPII, CEPII

trouver un leadership américain dans l'industrie des semi-conducteurs, ces éléments indispensables aux technologies du futur. C'est enfin en avril 2023, le discours de Jake Sullivan, conseiller à la sécurité de Joe Biden, qui va présenter la cohérence d'ensemble de la démarche américaine : face à un monde qui a déçu, avec son lot d'emplois détruits, de pans de l'industrie qui ont disparu et de technologies d'avenir qui se sont développées en dehors des frontières, plus question, pour faire face aux défis à relever, de s'en remettre aux anciennes recettes. C'est un « nouveau consensus de Washington » qui se dessine et qui se définit en opposition à l'ancien qui faisait de la libéralisation des forces du marché et du retrait des États sa principale mission. La politique industrielle, décriée pendant des décennies, est le pilier de ce nouveau consensus et la sécurité économique sa motivation. Plus question non plus de s'en remettre aux forces du marché et au libre-échange pour assurer l'avenir.

L'UE dans le même mouvement

C'est l'esprit de l'IRA, qui s'appuie sur des mesures qui vont à l'encontre des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en octroyant des subventions assorties de clauses de contenu local. C'est aussi l'esprit des mesures prises pour « dérisquer » l'économie américaine de celle de la Chine, à savoir la « découpler » dans les technologies à double



usage, celles qui pourraient être utilisées à des fins militaires (semi-conducteurs, informatique quantique et intelligence artificielle). Restrictions des exportations, contrôle des investissements sortants ont remplacé dans ces technologies la logique de la libéralisation et des avantages comparatifs. Si l'Union européenne (UE), de par son ADN plus axé sur la promotion de l'ouverture, se montre moins agressive que les États-Unis, tant dans les discours que dans les mesures prises, elle n'est pas restée en marge de ce mouvement, cherchant elle aussi, dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes, à se protéger des risques, à rester dans la course technologique et ne pas rater le train des industries de demain. Autonomie stratégique ou-

aussi considérer les déterminants qui ont un effet positif sur les IDE (tailles économiques des pays d'origine et de destination, croissance économique, capital humain, développement financier, qualité des infrastructures de communication et de transport ou respect des droits de propriété ou respect des droits de propriété du pays de destination), ainsi que ceux qui ont un effet négatif (distance entre les deux pays, coûts unitaires du travail, taux d'imposition des sociétés). Quant aux droits de douane, ils peuvent, lorsqu'ils sont appliqués à un produit transformé comme une voiture électrique, inciter les investisseurs à se localiser dans le pays plutôt qu'exporter (*tariff-jumping*). Au contraire, lorsqu'ils portent sur les importations de biens intermédiaires (la batterie d'une voiture électrique ou ses composants), les dissuader. Quant à la solution protectionniste, doit-elle être envisagée ? Elle pourrait consister en des clauses de contenu local, dont les avantages et les inconvénients sont connus, ou la réservation des marchés européens, par exemple les marchés publics, aux entreprises européennes. Ce serait un pari sur le fait que cela va accroître leur compétitivité dans les filières vertes par le jeu des économies d'échelle et que cela va les inciter à davantage investir dans la R&D. On le voit, la mondialisation a depuis deux ans pris une tournure bien différente de celle qui prévalait jusque-là. Les considérations géopolitiques sont désormais particulièrement prégnantes et, avec elles, le risque qu'une logique de blocs se mettent en place est loin d'être négligeable. Toutefois, dans un contexte d'interdépendances aussi intenses que celles qui régissent aujourd'hui, les détricoter ne sera pas si facile.

verte, European Chips Act, Pacte vert, Net Zero Industry Act, « dérisquage » et sécurité économique... font désormais partie du logiciel européen. Quant à la Chine, alors qu'elle a bâti sa puissance sur son insertion internationale mais également sur une politique industrielle très active et qu'elle élabore depuis dix ans, avec son plan « Made in China 2025 », de quoi être moins dépendante de l'étranger, elle ne manque pas une occasion de dénoncer ce qu'elle qualifie de protectionnisme américain ou européen et se pose en apôtre de l'ouverture, comme lors du dernier forum des Nouvelles routes de la soie en octobre dernier. Pourtant, dès 2020 elle adoptait une loi sur les contrôles à l'exportation pour cause de sécurité nationale, contrôles mobilisés en août 2023, avec la décision de soumettre les exportations de gallium et de germanium à un visa d'exportations au motif de préserver la sécurité et les intérêts nationaux. Il faut en effet

Battu par la Slovène Leski en quart de finale

La judokate Belkadi : "Une erreur technique m'a coûté la qualification"

La judokate algérienne Amina Belkadi (-63 kg), qui est passée tout près d'une qualification en quarts de finale des Jeux olympiques 2024, mardi matin à Paris, a indiqué qu'une "erreur technique" dans la dernière minute du combat lui a coûté la victoire face à la vice-championne du monde, la Slovène Andreja Leski.

J'ai commis une erreur technique qui m'a coûté la qualification en quarts de finale. Mon adversaire a réussi à me maintenir au sol et je ne suis pas parvenue à sortir de son piège", a déclaré Belkadi, qui participe à ses premiers JO. Belkadi (31 ans), qui nourrissait l'ambition de rééditer l'exploit de Soraya Hadad aux olympiades de Pékin en 2008, en visant une place sur le podium de sa catégorie, a bien entamé son parcours en s'imposant en 16e de finale contre la Vénézuélienne Anriquelis Barrios par un Waza-ari.

En huitième, la judokate algérienne a rapidement mené au score face à la vice-championne du monde, la Slovène Andreja Leski, avant de subir un ippon dans la pénultième minute du combat.

"Je ne m'attendais pas à ce scénario. Quand j'ai réussi à marquer un point, je me voyais en quarts de finale. J'ai tout fait pour garder cet avantage, mais c'est les Jeux olympiques et l'exigence du haut niveau, tout peut changer en une fraction de seconde", a expliqué la porte-drapeau de l'Algérie lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris.

Le dernier judoka algérien engagé aux JO 2024, Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) fera son entrée en lice vendredi matin, face à l'émirati Magomedomarov Magomedomar, pour le compte des 16es de finale à l'Arena du Champs de Mars.

Pour sa 15e participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

JO-2024 (Aviron)

Sid Ali Boudina qualifié à la finale C

Le rameur algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié à la finale C des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel) des Jeux olympiques de Paris 2024, après avoir terminé à la 3e place de la première série des demi-finales avec un temps de 6:57.06, mercredi au stade Nautique olympique de Vaires-sur-Marne. L'Algérien dont c'est la troisième participation à un rendez-vous olympique après ceux de Rio (Brésil) et Tokyo (Japon), disputera samedi (8h42) la finale C.

De son côté, Nihad Benchadli s'était qualifiée à la finale E des épreuves d'aviron (Skiff dames individuel), prévue vendredi pour déterminer le classement de la 30e à la 35e place.



Jeux olympiques Paris 2024

Le programme des athlètes algériens jeudi



Programme des athlètes algériens lors de la sixième journée des Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août), prévue jeudi (en heures algériennes) :

-BOXE - A l'Arena Paris Nord :

Dames / 1/8 finale (-66 kg) :

Imane Khelif (Algérie) - Angela Carini (Italie) (11h20)

1/8 finale (-50 kg) :

Roumaysa Boualam (Algérie) - Aira Villegas (Philippines) (19h15)

-GYMNASTIQUE ARTISTIQUE - A l'Arena Bercy :

Concours général (dames) : Keylia Nemour (à partir de 17h15)

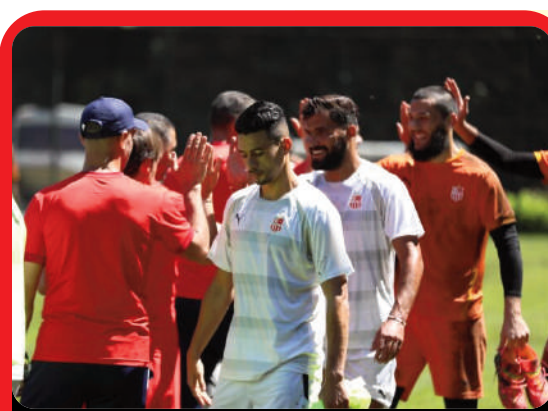
-NATATION - A l'Arena la Défense :

Messieurs / Qualifications 200 m quatre nages :

Série 4 : Jaouad Sayoud (à partir 10h47)

-VOILE - A Marseille :

Poursuite de la compétition avec Ramy Boudrouma (à partir de 14h50).



Dans le cadre du stage en
Turquie

Le CRB bat SC Dibba Al-Hisn en amical

Le CR Belouizdad s'est imposé face au SC Dibba Al-Hisn (Div.1 émiratie de football) sur le score de 1 à 0, en match amical disputé mardi en Turquie, dans le cadre du stage qu'effectue le Chabab, en vue de la prochaine saison du championnat, dont le coup d'envoi sera donné à la mi-septembre. L'unique but de la partie a été inscrit par le défenseur central Moad Haddad.

Les « Rouge et Blanc » enchaîneront en affrontant samedi Mes Refsanjan (Div. 1 iranienne), avant de conclure sa série de joutes amicales le jeudi 8 août, en affrontant le SC Al-Khaldiya (Div.1 bahreïnienne). Le vice-champion d'Algérie est à pied d'œuvre depuis vendredi à Kartepe en Turquie (118 km d'Istanbul), pour un stage préparatoire en vue de la nouvelle saison 2024-2025.

Alexis Guendouz tout proche de Persépolis Gardien numéro 1 du CRB malgré la présence de Raïs Mbolhi, le portier Alexis Guendouz s'apprête à quitter le CRB et le championnat algérien pour rejoindre Persépolis en Iran.

Les champions d'Iran ont montré un réel intérêt pour le gardien algérien, les dirigeants de Persépolis sont en négociations avec le CRB et le clan du joueur depuis 10 jours et un accord est tout proche d'être trouvé le départ du portier international A' vers son nouveau club. À souligner que Persépolis a officialisé l'arrivée de l'ancien entraîneur de l'USM Alger Juan Carlos Garrido qui connaît très bien les capacités du portier algérien.

En provenance de RS Berkane La JSK s'offre une onzième recrue



La JS Kabylie s'est offert l'attaquant international burkinabè, Djibril Ouattara, qui vient à son tour renforcer l'effectif des Jaune et Vert en prévision de la saison prochaine dont le coup d'envoi est prévu pour le 14 septembre prochain.

En effet, selon nos sources, l'ancien avant-centre de la Renaissance de Berkane marocaine est arrivé ce mardi 30 juillet à Alger pour ensuite se rendre à l'École Supérieure d'Hôtellerie et Restauration d'Alger (ESHRA), l'établissement dans lequel le club Kabyle est en stage de préparation. Ouattara, 24 ans, a évolué la saison écoulée avec la RS Berkane, où il a fait 13 apparitions toutes compétitions confondues avec un bilan de deux buts seulement. Sous le maillot des « Étalons » du Burkina Faso, il compte 11 sélections pour deux buts marqués et une seule passe décisive délivrée.

Il est utile de souligner que l'attaquant burkinabè a évolué sous la houlette de l'actuel entraîneur de la JSK, Abdelhak Benchikha en 2022, avec le club de Berkane, où ils ont remporté ensemble la supercoupe d'Afrique contre le Wydad Casablanca.

Djibril Ouattara est le cinquième burkinabè qui va porter le maillot de la JSK après Banou Diawara, Patrick Malo, Mohamed Lamine Ouattara et Zakaria Sanogo. Il devient ainsi la onzième recrue du club le plus titré d'Algérie lors de ce mercato estival après Gaya Merbah, Mohamed Amine Madani, Reda Hamidi, Idir Mokadem, Sadio Kanouté, Aziz Lahmeri, Lounes Adjout, Babacar Sarr, Hadji Chekal Affari et Walter Bwalya qui a signé un contrat électronique avant de débarquer en Algérie en fin de cette semaine pour entamer la préparation.

Sous contrat avec le club koweïtien
Al Arabi

Le MCA fonce sur le nigérien Iwuala



Pour renforcer son compartiment offensif, la direction du Mouloudia d'Alger mise sur un attaquant étranger. Comme la piste du Malien Traoré a été écartée, le président du MCA a contacté officiellement l'ancien joueur du CRB le nigérien Anayo Iwuala qui a évolué cette saison avec le club koweïtien d'Al Arabi Sporting club.

Les négociations sont en bonne voie et il ne reste qu'au joueur de récupérer ses papiers de son club. Comme le Mouloudia d'Alger a encore une licence pour un joueur étranger, le président Hadj Rdjem avait deux plans. Le plan A, c'était l'attaquant du TP Mazembe le Malien Traoré, mais comme son club a exigé une grande somme d'argent, le président mouloudéen a décidé d'écartier sa piste.

Selon une source sûre, nous avons appris que Hadj Rdjem a décidé d'enclencher son plan B, un joueur qui a déjà évolué dans le championnat algérien avec le Chabab de Belouizdad et qui était l'un des meilleurs du championnat avant de rejoindre le Koweït.

Hadj Rdjem a pratiquement tout conclu avec Anayo Iwuala qui a donné son accord de principe pour rejoindre le Doyen des clubs algériens, mais le seul hic dans le transfert du Nigérien au Mouloudia reste les négociations avec son club pour la résiliation de son contrat.

Le président Hadj Rdjem a demandé au joueur de se charger lui-même de résilier le contrat avec son club, car si le MCA veut racheter le contrat du Nigérien, les responsables du club d'Al Arabi vont exiger une somme faramineuse.

Évoluant au Portugal

Rafik Guitane désiré par le FC Nantes

Selon le journal L'Union, le FC Nantes est à la recherche d'un joueur capable de combler l'absence de Florent Mollet, blessé. Les dirigeants du club français aurait jeté leur dévolu sur l'ailier droit polyvalent algérien Rafik Guitane, évoluant à Estoril Praia, au Portugal.

Le joueur de 25 ans est valorisé à 5 millions d'euros sur Transfermarkt. Son contrat avec le club portugais prend fin le 30 juin 2026. La saison dernière, Rafik Guitane est apparu dans 41 matchs TCC pour 7 buts et 4 passes décisives.



UN AVION PEUT-IL VOLER EN PLEINE VAGUE DE CHALEUR?

Aux États-Unis, la question agite les experts

Aux États-Unis, il n'existe aucune norme réglementaire concernant la température maximale en cabine au moment de l'embarquement. Néanmoins, au fur et à mesure que les vagues de chaleur augmentent, une telle mesure pourrait être adoptée. Aux États-Unis, il n'existe aucune norme réglementaire concernant la température maximale en cabine au moment de l'embarquement. Néanmoins, au fur et à mesure que les vagues de chaleur augmentent, une telle mesure pourrait être adoptée.

A lors que le climat se dérègle, les vagues de chaleur augmentent en intensité et en fréquence. La saison estivale s'accompagne de celle des congés et, cette année encore, nombre de vacanciers choisiront de prendre l'avion pour atteindre leur destination. Accéder à la cabine d'un appareil par une journée où le mercure grimpe en flèche et patienter jusqu'au décollage n'est pas le moment le plus agréable du voyage. Pour autant, puisque le trafic aérien croît, provoquant des embouteillages qui obligent les pilotes à rester au sol plus longtemps qu'avant, et que de tristes records de températures continuent d'être battus à travers le monde, la question de savoir si les cabines surchauffées pourraient un jour devenir un problème est légitime. CNN tâche d'y répondre dans une analyse parue le 26 juillet.

Plusieurs hospitalisations dues à la chaleur à l'été 2023

Pour l'heure, il n'existe aux États-Unis aucune norme réglementaire concernant la température maximale en cabine au moment de l'embarquement. Néanmoins, l'Association of Flight Attendants (AFA), un syndicat représentant les agents de bord, réclame depuis 2018 qu'il y en ait une. En juillet dernier, alors que l'été le plus chaud était enregistré par la NASA, les services d'urgence de Las Vegas ont dû prendre en charge au moins un passager d'un vol United à destination d'Atlanta. Celui-ci était resté sur le tarmac pendant plusieurs heures en raison de retards. La température extérieure a atteint un maximum de 46 °C ce jour-là et le vol a finalement été annulé. "Dans la cabine, la température [prise en Fahrenheit] était à trois chiffres, s'est remémorée Sara Nelson, présidente de l'AFA, au micro de la chaîne d'information. Plusieurs personnes ont dû être hospitali-



sées et recevoir des soins médicaux." Les incidents de ce type pourraient devenir monnaie courante dans les années à venir. En 2018, l'AFA lançait une application permettant aux passagers et aux équipages de signaler les cas de surchauffe dans les cabines. Au cours des cinq années qui suivirent, elle a recueilli plus de 4000 rapports de températures extrêmes, dont 80 % qui concernent l'embarquement. Interrogé par CNN, un porte-parole de l'AFA a expliqué que certaines compagnies aériennes, parmi lesquelles Spirit Airlines et Hawaiian Airlines, demandaient à leurs agents de bord de ne pas laisser les passagers embarquer si la température de la cabine était supérieure à 85 °F (29 °C). Pour American Airlines, cette limite s'étendrait jusqu'à 90 °F (32 °C).

Un rapport commandé par la Chambre des représentants des États-Unis

Au printemps 2024, la Chambre des représentants des États-Unis a adopté un important projet de loi sur l'aviation, qui a renouvelé l'autorité de la Federal Aviation Administration (FAA) pour cinq ans, et lui a accordé un financement de plus de 105 milliards de dollars, souligne le même média américain. Elle a également demandé à l'agence gouvernementale chargée des réglementations et des contrôles concernant l'aviation civile de conduire "une étude d'un an sur les impacts en matière de santé et de sécurité des passagers et des membres d'équipage, à chaque saison de l'année, en raison de températures dans les cabines". Cette étude devrait aboutir dans les deux prochaines années, et les résultats seront soumis aux Académies nationales des sciences et au Congrès, qui décideront si d'autres mesures doivent être prises. Pour l'heure, il existe certaines solutions pour refroidir un avion. Charles Horning, profes-

seur de sciences de maintenance aéronautique à l'Embry-Riddle Aeronautical University, rappelle au site d'informations américain que la première ligne de défense lorsque l'appareil est encore au sol est d'essayer d'empêcher la cabine de devenir excessivement chaude. Aussi basique que cela puisse paraître, "la meilleure chose à faire est de fermer les fenêtres coulissantes". Il est aussi possible d'avoir recours à des chariots spéciaux qui fournissent la climatisation, mais cette solution n'est pas idéale, parce que "vous brûlez du carburant pour générer l'air comprimé utilisé [pendant le vol] pour le système de climatisation". Troisième point d'amélioration possible selon lui : éviter que les avions ne restent trop longtemps au sol. Plus facile à dire qu'à faire ? "C'est un tout autre problème, mais une fois que l'appareil décolle et que les moteurs tournent, le système de climatisation fonctionne beaucoup plus efficacement."

Une réalité, selon une étude
Des pluies plus variables à cause du changement climatique

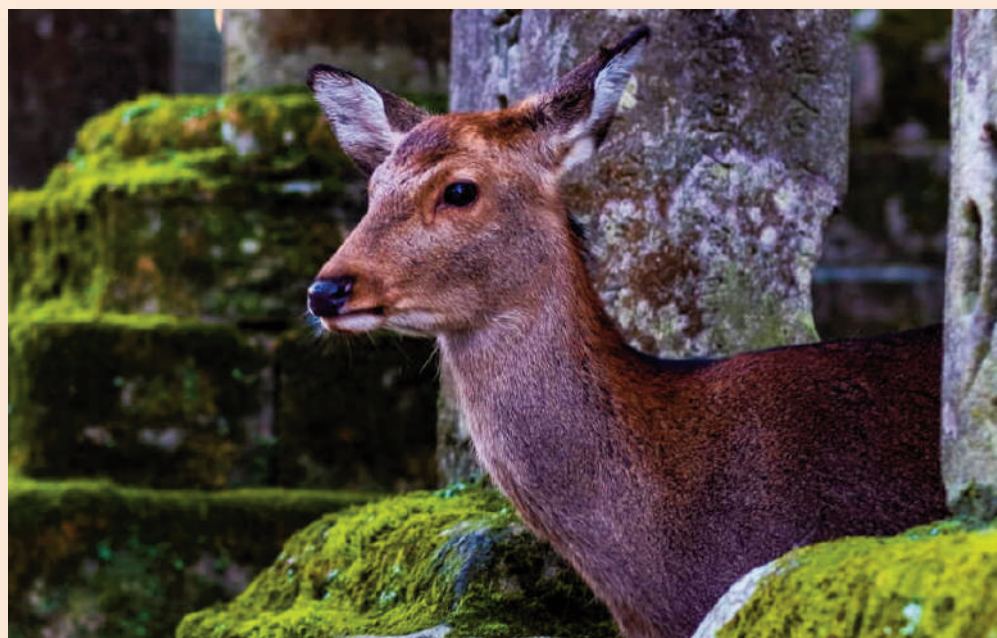


La variabilité quotidienne de la pluie a augmenté de 1,2 % par décennie à l'échelle mondiale depuis le début du XXe siècle, selon une étude publiée dans la revue Science qui pointe le rôle du changement climatique. À la clé, des périodes humides et des périodes sèches davantage marquées. Des pluies plus intenses, bien que parfois moins fréquentes : ainsi pourrait-on résumer l'effet du changement climatique accentué par l'Homme sur les précipitations futures dans plusieurs régions du monde. C'est en tout cas ce que prévoient la majorité des modèles climatiques utilisés. "Les pluies intenses sont l'un des deux visages météorologiques du changement climatique, moins connu que la hausse des températures", indiquait ainsi le climatologue Robert Vautard, coprésident du groupe de travail 1 du Giec à nos confrères de Libération le 30 mai 2024. Et cela s'explique : à mesure que le climat se réchauffe, l'atmosphère retient davantage d'humidité, tandis que la circulation atmosphérique à grande échelle, elle, s'affaiblit. Il en résulte des oscillations plus marquées entre les épisodes humides et les épisodes secs. Mais alors que la température moyenne mondiale a déjà bondi de 1,26 °C par rapport à l'ère préindustrielle (ministère de la Transition énergétique, 2023), l'impact sur les précipitations semble cependant plus facile à prédire qu'à observer concrètement sur le terrain : des scientifiques de l'Académie chinoise des sciences ont néanmoins relevé le défi (Science, 25 juillet 2024). Les auteurs ont exploité 13 ensembles de données mondiaux et régionaux d'observations quotidiennes des précipitations entre 1900 et 2020. D'après leur analyse, la variabilité journalière de la pluie a augmenté de 1,2 % par décennie à l'échelle mondiale. Une amplification qu'ont ainsi connue les trois-quarts des terres émergées, en particulier l'Europe et l'est du continent nord-américain.

CONSÉQUENCE DU TOURISME DE MASSE AU JAPON

Un curieux phénomène chez les cerfs de Nara

Ces dernières années, la ville japonaise de Nara a été confrontée à un afflux de touristes désireux de faire la connaissance de ses célèbres cerfs, qui raffolent de friandises à base de riz, connues sous le nom de "Shika Senbei". Un phénomène qui a entraîné une reproduction plus active des cervidés, mais qui s'accompagne de certains désagréments. Au printemps, nous apprenions que les autorités japonaises comptaient mettre en place un système de réservation en ligne pour accéder au sentier le plus populaire du célèbre mont Fuji, afin de lutter contre la surfréquentation. Comme d'autres régions du monde, ce pays d'Asie de l'Est, victime de son succès, n'est pas épargné par le tourisme de masse. S'il est possible que les Japonais en aient parfois plus qu'assez, un groupe d'animaux semble en bénéficier : les cerfs qui vivent à Nara, l'ex-capitale, située près de Kyoto. Celle-ci abrite un certain nombre de bâtiments historiques classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'afflux de touristes a entraîné une reproduction plus active des cerfs. Aujourd'hui, Nara est indissociable de ses cerfs, expose CNN, dans une analyse publiée ce mardi 23 juillet. Ces cervidés au pelage marron clair suscitent un tel engouement qu'on retrouve leur adorable frimousse dans les campagnes touristiques de la ville, sur les



affiches disposées au niveau des arrêts de bus ou encore sur les billets de train, parmi d'autres usages. Les boutiques proposent

une multitude d'objets en lien avec ces animaux, qui vont des traditionnelles peluches aux serre-tête en bois de cerf.

BOISSON NON EX- CITANTE	▼	PERDRE LE CAP	▼	COMPLÈ- TEMENT PÉRIMÉ	▼	DONNES LA VIE	▼	CALME
REFROIDI	▼	NETTOYA	▼	CAFÉS À TA- BOURETS	▶	VINS D'ITALIE	▼	▼
▶		▼		PAUMERA	▼			
CAJOLÉE	▶							
REDON- NER DE LA VIGUEUR								
▶								
JÉSUS- CHRIST	CAU- TIONNE	▶						
	SUPPORT D'ÉCRI- TURE	▼						
▶		LONGUES ÉPOQUES	▶				NE BOUGE PAS	
		CERVIDÉ DU NORD	▼					
HALTE	▶					AXE DE CARTE	▶	
IL SE BOIT AU SALON						FUTUR TAUREAU	▼	
▶			A LA TÊTE AILLEURS	▶				À TOI
			DÉMONS- TRATIF	▼				▼
ANCÊTRE AU PÉROU	▶				LE JOUR S'Y LÈVE	▶		
BRIDE À CHEVAL					PLEINE LUNE	▼		
▶				NOUILLE OU COUIL- LETTE	▶			
BIEN DÉ- CIDÉES	▶							

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4			■				■	
5				■				■
6		■						
7					■			
8				■				
9		■						
10				■				■
11					■			
12								

- HORIZONTALEMENT**
- Saltimbanque.
 - Calibré.
 - D'un empereur romain.
 - Des chefs en campagne. Il vit dans le bassin.
 - Indication d'étape. Aide dépassée.
 - Anciens Grecs des îles.
 - Oiseaux d'Océanie. Devant le prince.
 - Frais de bouche. Banni par certains régimes.
 - Meitnerium. Centre d'attraction.
 - Échappe au dubitatif. Sport scolaire.
 - Cherchée par malveillance. Axe du vent.
 - Leurs jus ne manqueront pas d'esprit.

- VERTICALEMENT**
- De bonne grâce.
 - Coup porté. Groupe de musiciens.
 - Gratte d'Iran. Préfixe. Dame de choc.
 - Bon conseiller en affaires. Trouva refuge. À tel point.
 - Cité de sirs. Fait partie de l'effectif.
 - À une place indéterminée. Il est bien connu du laboureur.
 - Elle a du caractère dès le matin. Absurde.
 - Ne conserve pas. D'un coût exagéré. Sigle ouvrier.

- ABSURDITE
- DECISIF
- NORIA
- RONGEUR
- ADORATION
- DIVAN
- PAMPA
- SAPER
- AGREE
- GAROU
- PARDESSUS
- SARRASIN
- AMBASSADE
- GRADUE
- PEIGNE
- SITE
- ANTRE
- GRAIN
- PLOMB
- SONNETTE
- ARBRE
- MAURE
- RADOUB
- SOURNOIS
- BOUBOU
- MONNAIE
- RAVIOLI
- TOURNEUR
- CHARNU
- NADIR
- REJOUIR
- CRETE
- NEPTUNIUM
- ROBE

N I S A R R A S R U E N R U O T
 S B U O D A R M U I N U T P E N
 A I R O N O B A B S U R D I T E
 P L O M B N R E P A S O A A E E
 M O N N A I E A N M S E J H R R
 A I G A R O U T T I A S D E C G
 U V E V O U R O T I A P A R R A
 R A U I B E O E B E O R I D A N
 E R R D E C I S I F E N G I E P



La règle des 30-30-30 pour brûler de la graisse

Dans une vidéo cumulant 21 millions de vues sur TikTok, un biologiste américain recommande de consommer 30 grammes de protéines au petit déjeuner, 30 minutes après le réveil, le tout suivi par 30 minutes de marche. L'objectif ? Brûler de la graisse en un mois.

Manger 30 grammes de protéines 30 minutes après s'être réveillé et poursuivre avec 30 minutes d'activité cardiovasculaire à faible intensité. La méthode permettrait à notre corps de brûler des graisses rapidement, plus précisément en un mois. C'est en tout cas ce qu'avance Gary Brecka, un biologiste américain, dans deux vidéos publiées sur TikTok en octobre 2023 et qui cumulent aujourd'hui à elles deux plus de 39 millions de vues. Cette marche à suivre est à l'origine tirée d'un livre, *The 4-hour Body* (4 Heures par semaine pour un Corps d'enfer, en français), écrit par l'entrepreneur Timothy Ferriss et best-seller aux États-Unis en 2010. Sur TikTok, des milliers d'internautes, conquis, témoignent à leur tour en vidéo des bienfaits de la méthode. Dans un article du 21 février, un journaliste du média britannique *The Telegraph* a toutefois relevé quelques incohérences et inexactitudes médicales. Alors, qu'en est-il vraiment ?

30 grammes de protéines au petit déjeuner

Gary Brecka recommande de consommer des protéines au petit déjeuner et de laisser de côté les aliments sucrés. La raison ? En ingérant du sucre, on augmente notre taux d'insuline (l'hormone qui régule notre glycémie, comprenez notre taux de sucre dans le sang). En faisant du sport juste après avoir ingéré des aliments sucrés, cette insuline bloquera toute forme d'utilisation d'énergie dans l'organisme. Le



corps puisera alors d'abord dans le glucose et non dans les graisses. «En théorie, ce modèle biologique est véridique, commente Faïza Bossy, médecin généraliste et nutritionniste. Sauf que c'est une théorie de laboratoire, difficilement applicable à toutes et tous. L'élimination de la graisse va dépendre chez chacun de la répartition de la masse grasse, osseuse ou encore musculaire.» En revanche, consommer des protéines au petit déjeuner réduit en effet le pic de glycémie et nous évite la fatigue et les pulsions sucrées au cours de la journée. Cela diminue ainsi le risque de prendre du poids. Mais petit-déjeuner protéiné ne suffit évidemment pas pour maigrir durablement. «Une nutrition équilibrée repose sur la diversité, rappelle la médecin. Le corps a également besoin d'apports en eau, glucides et lipides.» En pratique, 30 grammes de protéines sont l'équivalent d'une poignée d'oléagineux (noix de cajou, noisettes...),

d'un yaourt grec ou végétal, d'une tranche de jambon ou d'un œuf entier. Si l'on souhaite bien faire, on les accompagnera d'aliments sources d'oméga 3 et d'oméga 9, tels que du fromage, des amandes ou un avocat ; d'un fruit entier (pour son apport en glucides et en fibres) ; ainsi que d'une boisson telle qu'un verre d'eau ou un thé vert (pour son effet antioxydant). Enfin, une tranche de pain enrichi en céréales complètes viendra compléter ce petit déjeuner sain et équilibré. Au-delà du poids, ces 30 grammes de protéines au menu du premier repas de la journée peuvent améliorer notre bien-être général : «Les protéines favorisent la production de dopamine, un neurotransmetteur qui stimule l'éveil et la motivation», ajoute la médecin.

Petit-déjeuner 30 minutes après le réveil

Deuxième directive : prendre le premier repas de la journée dans les 30 minutes suivant notre réveil. Or, «cela

ne repose sur aucune véracité scientifique», commente le Dr Bossy. Bonne nouvelle pour ceux qui ne peuvent rien avaler avant d'aller travailler. «L'appétit est régulé par notre génétique et dépend aussi de facteurs environnementaux, éducationnels ainsi que de notre situation professionnelle, rappelle la médecin nutritionniste. Certains ressentent donc la faim dès la sonnerie du réveil, quand d'autres n'ont pas d'appétit avant 10 heures. Chacun doit avant tout s'écouter pour déterminer l'horaire de ses repas !» Cependant, adopter un horaire régulier de petit déjeuner est précieux quand on souhaite éviter de prendre du poids. «Un rythme alimentaire avec un cadre horaire stable favorise l'équilibre de l'organisme tout entier et permet aux organes, notamment ceux impliqués dans la digestion, de fonctionner correctement, informe Faïza Bossy. On évite ainsi les déséquilibres qui peuvent résulter en une

prise de poids ou en problèmes de santé.»

30 minutes d'exercice physique peu intense

Troisième étape : enchaîner sur une demi-heure d'exercice physique à faible intensité, tels que le vélo ou la marche rapide. «Encore faut-il attendre un temps de digestion acceptable - entre 30 minutes et 2 heures - dépendant de chaque individu, pour ne pas se sentir trop lourd et risquer un inconfort digestif», précise le Dr Faïza Bossy. «L'objectif est de maintenir la fréquence cardiaque à 135 battements par minute (bpm), ou en dessous», affirme le biologiste Gary Brecka dans sa vidéo. Seulement pour perdre du poids, tout dépend de ce que l'on appelle la «balance énergétique», plus précisément de ce que l'on ingère et de nos dépenses via l'activité physique. Les dépenses devront être supérieures aux apports alimentaires. 30 minutes d'activité sportive peu intense au quotidien représentent néanmoins un «bon rythme» pour lutter contre la sédentarité, «l'un des facteurs majeurs d'obésité», rappelle la médecin généraliste. Il a également été prouvé que les activités telles que la marche avaient des effets positifs à la fois sur la régulation de la fonction cardiaque, sur le moral et sur le corps. «L'objectif n'atteint cependant pas totalement les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, soit d'effectuer environ 45 minutes d'activité d'endurance d'intensité modérée par jour», dit-elle. Si le concept 30-30-30 ne garantit pas de brûler des graisses aussi efficacement que le biologiste le promet, la méthode reste toutefois «intéressante» pour quelqu'un souhaitant adopter un cadre pour réguler son alimentation et son poids. Mais ces conseils ne s'adaptent pas à tout le monde. À chacun, donc, d'adopter les habitudes de vie saine qui lui conviennent.

UV, eau salée, vent...

Comment protéger ses cheveux en été ?

Avec la période estivale, l'envie d'appuyer sur le bouton pause se fait plus que jamais ressentir. Les réflexes pour passer à l'heure d'été ne perdent pas de temps à revenir. Qu'on lèzarde sous le soleil, qu'on plonge dans l'eau salée de l'océan ou dans le grand bain de la piscine. Le tout en mettant notre peau à l'abri à grand renfort de protection solaire et de crèmes hydratantes. Mais quid de notre chevelure ? Eau salée, soleil, chlore, mais aussi vent... Autant d'éléments auxquels elle ne peut échapper. Et qui ne lui veulent pas que du bien. Alors, on redouble d'attention pour ne pas se retrouver à la rentrée avec des cheveux en berne. «Quand un cheveu est altéré, il l'est de manière

durable. D'où l'importance de protéger sa chevelure», alerte le coiffeur David Lucas. En somme, mieux vaut prévenir que guérir. On commence donc par offrir une pause detox à ses longueurs. «On oublie les sources de chaleur thermique pour laisser les cheveux au repos. Surtout si on utilise toute l'année son lisseur ou le sèche-cheveux, car ils ont tendance à provoquer l'écaillage de ces derniers.» Une parenthèse «no coiffage» qui ne veut pas pour autant dire un laisser-aller total. «Ce n'est pas parce qu'on freine les brushings qu'il ne faut plus entretenir sa chevelure», prévient Julie Lopez, directrice adjointe du centre de formation Dessange. Un conseil partagé par le coiffeur offi-

çant entre Paris, Bordeaux et Le Pyla, et qui insiste sur l'importance de démêler ses cheveux après une baignade. «Il faut également faire attention au vent qui va emmêler les cheveux. On les brosse avant, par exemple, de les natter.» Un tressage sur cheveux mouillés apportera d'ailleurs un wavy naturel, sans aucun effort. Côté coiffage, les cheveux longs ont souvent les faveurs des femmes avant la fameuse coupe de la rentrée. «L'été, ils ont tout leur sens, analyse David Lucas. On n'a pas de col, pas d'écharpe !» Sans oublier le côté pratique de pouvoir les relever (en bun, queue-de-cheval ou tresse) pour se baigner. Même si la tendance est aux cheveux dégainés mais pas forcément att-

chés. «L'esprit insufflé par Halsey Bieber, avec une raie au milieu et des cheveux coiffés vers l'arrière, voire complètement plaqués vers l'arrière, se voit beaucoup en ce moment», observe Julie Lopez. Cette dernière conseille d'utiliser des produits hybrides qui cumulent l'effet coiffage et le bénéfice soin, à l'image de la Gelée coiffante Symbio Sun, Phytodess. Côté couleur, on garde en tête que le soleil reste la hantise des cheveux colorés, surtout ceux avec une forte oxydation. Tous les cheveux avec des reflets froids vont se réchauffer. Dans ce cas-là, on opte pour des shampoings et des masques bleus qui vont neutraliser ces effets indésirables.



<p>LE MEDIATEUR MAGHREBIN Quotidien National d'information</p> <p>www.lemediateurmaghrebain.dz Quotidien national d'information édité par sarl dihia lilialam</p>	<p>Directeur de publication Mesbah Hafid</p> <p>Directeur Administratif Chabane Nassim</p> <p>Rédacteur en Chef Keddouh Mohand Seghir</p> <p>Directeur technique Hamadi Lyes</p>	<p>Adresse Email: lilialamsarldihia@gmail.com</p> <p>Adresse: N°72 oued tarfa 1^{er} étage lot N°20 draria Alger</p> <p>Nombre de tirage : 2000</p>	<p>PUBLICITÉ " Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "</p> <p>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77</p> <p>Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p>Impression Simpral Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.</p>
--	--	--	---	---

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information



Alger	36°	24°
Oran	34°	27°
Annaba	37°	23°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:12
Sunrise	05:51
Dhuhr	12:54
Asr	16:43
Maghrib	20:58
Isha	21:30



Jeudi 1^{er} août 2024 - N°: 178 - Prix: 10 DA - Email: lemediateurmaghrebin454@gmail.com

SUPERVISER LE SUIVI DU PROJET DE GARA DJEBILET

Création d'un comité multisectoriel

Un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en oeuvre du projet minier de Gara Djebilet dans ses deux volets liés aux aspects industriels et aux infrastructures de base, ont indiqué mardi dernier les services du Premier ministre dans un communiqué.

L'état d'avancement de ce projet a fait l'objet d'une communication présentée lors de la réunion du Gouvernement, présidée mardi par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et consacrée au suivi de la mise en oeuvre des orientations du président de la République concernant les plans structurels des secteurs minier et ferroviaire. Ce projet devrait contribuer "à atteindre les objectifs fixés en termes de diversification de l'économie nationale conformément à la vision stratégique du président de la République de faire progresser le développement économique global en valorisant les richesses et les capacités nationales", selon le communiqué. A cet égard, "un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en oeuvre de cet important projet et veiller à ce que tous les aspects soient traités pour assurer le bon déroulement de sa réalisation dans les délais impartis", souligne la même source.



Aéroport international d'Alger Merad s'enquiert des conditions de prise en charge des voyageurs



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'est enquis, mardi, des conditions de prise en charge des voyageurs par la police aux frontières au niveau de l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette visite d'inscrit dans le cadre du "suivi des conditions d'accueil des voyageurs au niveau des aéroports internationaux durant la saison estivale", précise la même source. Accompagné du Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, le ministre s'est enquis, lors de sa visite, des "conditions de prise en charge des voyageurs par la police aux frontières, notamment en ce qui concerne le contrôle des documents de voyage, le contrôle de sécurité et le traitement des bagages". A cette occasion, le ministre a rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "une prise en charge optimale des voyageurs, notamment les membres de notre communauté à l'étranger". Il a en outre souligné "la nécessité de simplifier les procédures de traitement des différents vols afin de garantir le confort des voyageurs, notamment lors des périodes de pics", conclut le communiqué.

Cérémonie d'investiture du président mauritanien Larbaoui y prend part

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, prendra part, aujourd'hui, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, prévue jeudi 1^{er} août 2024", lit-on dans le communiqué.

MDN

Trois terroristes abattus et trois éléments de soutien arrêtés

Trois terroristes ont été abattus à Aïn Defla et trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été interceptés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 25 au 30 juillet, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 25 au 30 juillet 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "lors d'une opération de fouille et de ratissage à Aïn Defla, un détachement de l'ANP a abattu trois (03) terroristes en leur possession deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, (05) charges, une quantité de munitions et divers objets", note le communiqué. Dans le même



contexte, "des détachements de l'ANP ont intercepté (03) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à tra-

vers les Régions militaires, (49) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (05) quintaux et (13) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (208.939) comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté "(103) individus et saisi (05) véhicules, (46) groupes électrogènes, (31) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "(08) autres individus ont été interceptés et (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, (03) fusils de chasse et (2688) litres de carburants ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (51) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (509) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

La liste définitive des candidats annoncée

La Cour constitutionnelle a annoncé, hier, la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle du 7 septembre après avoir examiné les dossiers de candidature et les recours. Il s'agit de

M. Youcef Aouchiche (Front des Forces socialistes-FFS), M. Abdelmadjid Tebboune (candidat indépendant) et M. Abdelaali Hassani Cherif (Mouvement de la société pour la paix-MSP).

